

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ANNÉE 2019



**agi son**
agir pour une bonne gestion sonore

#OUIELOVEMUSIC

20 ANS, LES MOMENTS CLEFS

EN 2020, AGI-SON FÊTE SES 20 ANS



RÉCAP CHRONOLOGIQUE

2000

Naissance de l'association en réaction au décret "lieux musicaux" de 1998

2004

Création d'un poste de permanent à la coordination avec Sophie Le Canu
1^{ère} campagne de sensibilisation aux risques auditifs **HEIN?!**

2006

Définition du label **PEACE&LOBE®**

2007

Départ de Sophie Le Canu et arrivée d'Angélique Duchemin

2008

1^{ère} **FORMATION DE FORMATEURS**

2009

1^{ère} édition du **DVD HEIN?!**

2010

Publication du **GUIDE POUR UNE BONNE GESTION SONORE** aux éditions de l'IRMA
Lancement du **MOIS DE LA GESTION SONORE**
Création du Certificat de Compétences à la gestion Sonore

2012

Création d'un second poste permanent : arrivée de Klara Jacquand à la communication

2013

1^{er} mandat au sein du Centre National du Bruit pour une durée de 3 ans (CNB)

2014

1^{ère} Campagne **MOBILY'SON**
2^{ème} édition du **DVD HEIN ?!**
Campagne de mesures sonores dans les festivals : **OPÉR@'SON**

2015

2^{ème} volet d'**OPÉR@'SON** : Campagne de mesures sonores dans les cafés concerts

2016

1^{ère} édition des **PERSPECTIVES SONORES #1**
Second mandat au CNB pour 3 ans
Seconde **FORMATION DE FORMATEURS AGI-SON**
Publication du bilan des campagnes **OPÉR@'SON**

2017

Arrivée de Marion Gougeat au poste de communication
Mise en ligne de la plateforme numérique : **EDUKSON**
Développement des jeux vidéos préventifs : **SOUNDCLASH** et **POP CHALLENGE**
Parution du décret 2017-1244 du 7 août 2017 (dit décret «sons amplifiés»)
TOUR DE FRANCE D'AGI-SON en vu de l'application du décret
Lancement des groupes de travail sur le décret

2018

1^{er} **BAROMÈTRE NATIONAL** : jeunes, musique et risques auditifs
Lancement du **OUÏE KIT FESTIVAL**
3^{ème} et 4^{ème} **FORMATION DE FORMATEURS AGI-SON**

2019

Création d'un 3^{ème} poste de permanent avec l'arrivée de Maxime Molé
Inauguration du
Lancement du réseau social professionnel : **AGI-SON CONNECT**

TO BE CONTINUED ...



AGI-SON, DÉJÀ VINGT ANNÉES DE MOBILISATION

PHILIPPE BERTHELOT

Participant à la conception et à la création d'AGI-SON,

pendant ses fonctions de direction à la Clef (78), à l'ADEM Florida (47) puis à la Fédurok (devenue la Fédélima)

Né au début des années 90, pour ne pas dire fin 80, d'intuitions, de convictions qui se sont forgées au fil du temps par des rencontres et des confrontations, **AGI-SON** s'est installée dans le paysage de la musique et des sons amplifiés pour devenir une évidence pour bon nombre de personnes professionnelles ou non. C'est une grande satisfaction pour quelqu'un de la préhistoire et des fonds baptismaux de cette construction originale.

À la fois outil de prévention, d'éducation, d'alerte, d'analyse, de concertation, de mobilisation et de négociation pour que se réfléchisse et se discute la gestion sonore dans toutes ses dimensions, **AGI-SON** est devenue indispensable.

De nombreuses étapes ont été franchies sur 20 ans mais de nombreux freins sont toujours là. Les vieux démons des représentations de la musique sont encore très présents dans les imaginaires de décideurs, de techniciens de l'action publique, de certaines corporations professionnelles et d'une partie des arts et de la culture.

Ces musiques dites actuelles, tellement diverses et sauvages dans leurs évolutions sonores et

vibratoires, bouleversent les modes de vivre une musique qui s'insinue toujours de plus en plus dans nos quotidiens pour nous habiter en permanence.

Toujours et encore, ces évolutions technologiques, qui à mesure qu'elles permettent de trouver des solutions pour la santé et une gestion maîtrisée du son, génèrent aussi d'autres horizons et usages du sonore non prédéterminées, inattendues et volontiers transgressifs.

AGI-SON permet d'aborder ouvertement la question du son amplifié, de ses pratiques sonores quelquefois jugées extrêmes et d'assumer la complexité et les nombreux paradoxes de ce qui fait bruit, son ou musique dans une société hyper connectée où nous devenons nous-mêmes des éléments du sonore, ... et potentiellement des furtifs¹.

Merci à tous ceux qui se sont engagés depuis la fondation d'**AGI-SON**, et une pensée toute particulière et émue à ceux qui ont participé à ces moments oubliés et pourtant déterminants et fondateurs d'une belle histoire collective.

1: Référence au dernier roman d'Alain Damasio « les furtifs » et à l'album « Entrer dans la couleur » réalisé avec Yann Péchin.



RESPONSABILITÉ INDIVIDUELLE, COLLECTIVE ET LIBERTÉ DE CRÉATIONS ÉLECTROAMPLIFIÉES

MARC TOUCHÉ

Sociologue

AGI-SON fête ses 20 ans, c'est l'occasion de jeter un coup d'œil dans le rétroviseur et de tendre l'oreille sur quelques bouleversements dans les musiques amplifiées d'hier à aujourd'hui. Au cœur des années 90 un groupe de recherche pluridisciplinaire (acousticien, ORL, sociologue) était parti discrètement pendant deux années à la rencontre in situ des musiciens amateurs et professionnels sur leurs lieux de répétition et de concert. Il s'agissait de partager l'expérience auditive et vibratoire dans les conditions réelles et variées de pratique et de tenter de comprendre comment les musiciens géraient les risques auditifs. Cette recherche permis de faire sauter un tabou, une loi du silence. Il pouvait y avoir de la souffrance dans le plaisir musical librement choisi. Mais cela restait cantonné à l'expérience intime.

Cette recherche-action en relation avec des associations avait révélé les attentes énormes d'information, de demande de protections auditives adaptées (moulages...) de recherche de solution par exemple par la réalisation de lieux adaptés à ces pratiques électroamplifiées souvent paroxystiques. La question n'était pas uniquement de « baisser le son » mais de prendre en compte les choix esthétiques et de se responsabiliser dans la pratique des niveaux sonores élevés ; à l'instar des sportifs, qui, à la recherche d'exploits et d'exploration de leurs limites et de leur environnement, parviennent à gérer des risques inouïs, en montagne, sur les océans, sur un circuit automobile ou de moto, mais encore au-dessus du vide sur un fil. Qu'ils soient jeunes, anciens, quelles qu'en soient les esthétiques, ils nous avaient encouragé à poursuivre, la demande était forte. Un nouveau champ de réflexion et d'action s'ouvrait béant devant les mondes institutionnels ou non des musiques actuelles-amplifiées.

Nous le faisons savoir. Le relais fut pris dans un premier temps par le CIDB et des réseaux de professionnels. Sur les bases des conclusions de cette recherche l'équipe du Florida à Agen créa « Peace&Lobe » le premier spectacle pédagogique d'éducation au sonore et de prévention des risques liés aux musiques amplifiées.

En 2000 AGI-SON fut créé et amplifia sur tout le territoire français les débats et actions de prévention et d'éducation au sonore en s'appuyant sur la vitalité associative de ses relais régionaux et sur son Comité Scientifique dans lequel la liberté de parole et la diversité des expertises et institutions permettent d'aborder des questions les plus diverses et de s'intéresser à des sujets forts contrastés, allant de la protection des enfants dans les concerts à celle des effets des infra-basses sur les organismes des publics et musiciens. Même s'il reste beaucoup à faire, le combat permanent d'AGI-SON « pour que la musique reste un plaisir » a bouleversé en deux décennies les approches des musiques actuelles par les publics et les musiciens.

Que se soit dans le nomadisme du « vivre casqué », dans les usages des discothèques, des concerts et de la répétition, les usages ont souvent changé; être à l'écoute de son oreille et de son corps représente une toute nouvelle tendance du plaisir musical.

En 20 ans beaucoup de choses ont changé, le rock et la pop ont toujours une énorme vitalité, mais le rap et les musiques dites électroniques sont devenus omniprésents et se mêlent avec toutes les esthétiques plus anciennes. Les basses, les infra-basses toujours à la hausse relient les corps comme jamais dans d'immenses bains sonores. Aujourd'hui on observe de nouvelles pratiques chez les musiciens et leurs publics : faire de la musique, écouter de la musique, déguster de la musique avec des protections auditives. Des observateurs y voient un non-sens, d'autres une nouvelle façon de gérer les échanges corporels dans les cultures électroamplifiées décibéliques et vibrationnistes. Une nouvelle définition sociale du rapport à la musique simplement différente du modèle purement auditif de la délectation musicale classique et traditionnelle. Il faut changer de logiciel pour appréhender et comprendre la diversité des usages des musiques qui font sens dans notre société mais aussi à l'échelle planétaire.



20 ANS D'ENGAGEMENTS DU PRODISS AUX CÔTÉS D'AGI-SON

MALIKA SÉGUINEAU

Directrice générale du PRODISS,
syndicat national du spectacle musical et de variété

« Pour que la musique demeure toujours un plaisir... ». Cette phrase retrouvée dans les archives du PRODISS, et datant de l'année 2000, résume, en quelques mots, l'objectif de la création d'AGI-SON : agir c'est construire ensemble, autour d'un élément fondamental de la performance artistique sur scène, **le son**.

« Durant de nombreuses années, les évolutions musicales et technologiques ont été sources d'une augmentation des volumes sonores émis (et reçus) tant par les publics, que par les artistes et musiciens durant les répétitions ou lors de prestations scéniques. A cela, il faut ajouter les expositions dues aux sorties en discothèque, celles dues au baladeurs... »¹

Nous sommes à la fin des années 90 et des études montrent, à cette époque, l'inégalité des publics face aux risques dus aux expositions sonores. Il n'en demeure pas moins que les impacts d'une mauvaise gestion sonore pour les publics, ne se voient malheureusement sur la santé qu'a posteriori. Ainsi le postulat fut clair : **L'URGENCE DE SENSIBILISER OU DE FORMER L'ENSEMBLE DES POPULATIONS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE EXPOSÉES.**

De ce constat a émergé un décret, celui du 15 décembre 1998, s'en est suivie une prise de conscience des professionnels de la musique, dont les producteurs de spectacles, qui s'engagent rapidement dans des démarches d'information et de sensibilisation sur la gestion sonore et les risques auditifs.

La création de l'association AGI-SON, dont le PRODISS est à l'origine, forment les fondations

d'une concertation essentielle, contribuant à la structuration du spectacle musical et de variété.

20 ans plus tard, l'action et la dynamique d'AGI-SON est, plus que jamais, une force et un engagement !

Partout en France, des réflexions, des concertations, des actions de sensibilisation sont menées auprès des publics et des professionnels. Auxquelles s'ajoutent les volets de l'observation, de la formation et de la veille technologique et juridique. En grandissant, l'association est devenue une référence en matière d'expertise sur le son, et un interlocuteur reconnu des pouvoirs publics.

Être des professionnels du spectacle responsables aux côtés d'AGI-SON, tel est l'enjeu des mobilisations à l'œuvre. La dernière en date s'est effectuée autour de la campagne « OK POUR UN DÉCRET «SON» QUI NE METTE PAS LA SCÈNE KO », suite à l'imposition par l'Etat d'un nouveau décret sur le son applicable depuis octobre 2018. Les professionnels, via AGI-SON, consultés lors de l'écriture du décret, avaient souligné les points qui ne pouvaient pas être compatibles, techniquement, avec la physique du son ou les esthétiques et pratiques artistiques. Une mobilisation indispensable lors que l'on n'est pas écouté sur le son !

20 ans pour AGI-SON, c'est l'anniversaire d'une naissance essentielle, pour une approche responsable et réaliste à l'égard de la santé des spectateurs et de la tranquillité des riverains... pour que la musique et le spectacle demeurent aussi et toujours un plaisir...

1: extrait de la première plaquette d'AGI-SON



L'APPLICATION DU NOUVEAU DÉCRET SON RÉVÈLE DE NOUVEAUX DÉFIS POUR LES PROFESSIONNELS !

RÉMI VANDER-HEYM

Pour la CGT SPECTACLE

En 1998 sort le 1er Décret sur les niveaux sonores, appelé « lieux musicaux » avec son fameux 105 Dba.

En 2000, Il y a tout juste 20 ans, en réaction à la publication de ce Décret les organisations professionnelles du secteur des musiques actuelles décident de se regrouper au sein d'une association afin de défendre la création et la diversité des expressions musicales à travers une meilleure gestion sonore. Ainsi naît AGI-SON.

La CGT Spectacles et ses syndicats SNAM, SFA et SYNPTAC représentant l'ensemble des salariés du spectacle vivant travaillent conjointement avec les organisations professionnelles que sont le PRODISS la FEDELIMA et plus récemment le SMA, à la création d'outils pour les professionnels. A commencer par une large information sur les risques encourus par l'exposition prolongée aux sons amplifiés sans le port de protections auditives adaptées (bouchons en mousse, puis bouchons moulés).

La réalisation et la diffusion du Guide de bonne gestion sonore ainsi que la création du Certificat de Compétence Professionnel sur la gestion sonore permettent de sensibiliser et d'informer les salariés.

La présence d'AGI-SON dans les festivals, dans les rencontres professionnelles, au plus

près de ceux qui font la musique d'aujourd'hui est essentielle. Ainsi l'information circule, et les professionnels font remonter leur expérience de terrain. Le tour de France en 2018 est à ce titre une réussite.

Alors bien sûr l'application du nouveau Décret son révèle de nouveaux défis !

Comment permettre le respect du droit avec l'expression musicale la plus diversifiée dans ses esthétiques et dans ces espaces si hétérogènes que sont le café-concert, l'Arena ou un festival en centre-ville ?

Les artistes et techniciens sont au cœur de ces problématiques, ils créent et diffusent la musique et sont de ce fait les premiers exposés aux risques Auditifs. Ils doivent préserver leur audition afin de réaliser des concerts de qualité et de satisfaire leur public. Mais c'est aussi leur garantie pour continuer à vivre de leur métier !

L'évolution des formations des régisseurs son et des artistes est un des futurs chantiers d'AGI-SON. Il doit permettre une meilleure approche de la physique du son et en particulier du Dbc qui est aujourd'hui intégré à la nouvelle réglementation sonore.

C'est par la qualité de la gestion sonore que nous répondrons à ces nouveaux défis.



LE COMITÉ SCIENTIFIQUE : UN ESPACE DE RENCONTRES FERTILES, DE DÉBATS LIBRES ET INDÉPENDANTS

JACKY LEVECO

Président du Comité Scientifique d'AGI-SON

Au terme de ma carrière d'ingénieur d'études sanitaires fortement investie sur la thématique de l'environnement sonore et de plusieurs années comme référent « musiques amplifiées » à la Direction Générale de la Santé (notamment au sein du CS d'AGI-SON) ou comme représentant des ARS au Conseil National du Bruit, c'est tout naturellement et avec enthousiasme que j'ai accepté la présidence du Comité Scientifique d'AGI-SON en 2017. Étant moi-même musicien et passionné de métrologie acoustique, j'y ai rejoint des acteurs du spectacle vivant, très engagés et préoccupés autant que moi par l'amélioration de la qualité sonore et la prévention des risques auditifs.

Le Comité Scientifique est une instance particulière au sein d'AGI-SON en cela qu'elle associe des professionnels d'horizons très différents dont les expertises s'exercent dans un espace de rencontres fertiles, de débats libres et indépendants. C'est un laboratoire où les recherches scientifiques, les évolutions techniques, réglementaires et sociétales sont partagées, aussi loin que possible des postures institutionnelles de principe. Les pensées divergentes et l'esprit critique s'y révèlent,

toujours productifs. C'est un fait : notre réflexion commune sera toujours supérieure à tout ce que nous pouvons produire individuellement...

Au-delà d'un rôle consultatif, le Comité Scientifique est en capacité de piloter par délégation des missions spécifiques comme ce fût le cas pour l'étude des niveaux sonores dans les festivals et les lieux musicaux intitulée « Opér'@son ».

Ces études apportent des données objectives sur la réalité et les spécificités du secteur des musiques amplifiées. Elles nous permettent de prendre de la hauteur sur les enjeux de la gestion sonore et portent ainsi la réflexion au plan national.

Le Comité Scientifique est une force de propositions, qui nourrit les travaux d'AGI-SON depuis 20 ans participe de ses orientations, contribue indéniablement à son rayonnement et à sa reconnaissance auprès de partenaires de plus en plus nombreux. Sans nul doute, de nombreux sujets passionnants, à la croisée des évolutions technologiques, de la création artistique et des évolutions sociétales, jalonneront les prochaines années !



LE RÉSEAU AGI-SON : UN ACCÉLÉRATEUR DE PROJETS D'ÉDUCATION AU SONORE

ANNE-LAURE PRUNIER

Coordinatrice du pôle prévention au POLCA

Depuis bientôt 7 ans, je participe aux travaux qu'AGI-SON mène dans le champ de l'Éducation au sonore. La force du réseau est considérable, comme j'ai pu le constater dès mon arrivée au POLCA* en sollicitant mes homologues dans d'autres territoires pour pouvoir développer des projets sur cette thématique. Grâce à ces échanges, j'ai gagné énormément de temps, en capitalisant sur l'expérience et les outils des autres. En particulier, c'est grâce à cette communauté que j'ai pu mener, avec le soutien des adhérents de notre réseau, la création d'un spectacle **Peace&Lobe®** en quelques mois.

Probablement unique au monde, ce concept de concerts pédagogiques, qui relèvent à la fois de l'action culturelle et de l'action de prévention pour la santé auditive des jeunes, collégiens et lycéens, est salué par tous : élèves, enseignants et équipes éducatives, organisateurs de concerts...

D'ailleurs le succès est au rendez-vous, puisque depuis 10 ans, le nombre de représentations et d'élèves sensibilisés en France est exponentiel, dépassant en 2018 les 100 000 jeunes !

Localement, via les nombreux échanges avec les professionnels de l'éducation de mon territoire, j'ai pu observer que cette sortie scolaire, à la fois festive et instructive, est bien souvent une première étape qui permet de motiver les élèves, au retour dans l'établissement, à travailler sur cette thématique avec

beaucoup d'enthousiasme.

C'est très satisfaisant de constater à quel point les musiques amplifiées sont devenues, grâce à ces spectacles, un magnifique support de prévention et de réflexion pour les jeunes quant à leur exposition au son.

Par ailleurs, l'incubation puis la naissance de la plate-forme **EduKson** entre 2015 et 2017 ont permis de renforcer encore la dynamique de mise en commun des outils et des pratiques au sein du réseau AGI-SON et au-delà.

Animés par une volonté commune d'œuvrer pour tous, et de nourrir les projets de chacun des expériences menées ailleurs, les salariés d'AGI-SON et membres de la commission Education au Sonore ont réalisé un gros et beau travail de concertation, qui a abouti à la naissance d'un outil numérique évolutif, dont le succès ne se dément pas depuis, avec une fréquentation toujours plus forte. La plate-forme présente à ce jour plus de 210 actions et 106 porteurs de projets référencés.

Comme souhaité lorsque nous l'avons imaginée, son audience est bien plus large que le réseau AGI-SON : les enseignants, élèves, infirmiers scolaires et acteurs de la prévention l'ont identifiée et s'y réfèrent. La grande diversité des contenus en fait un support d'échanges idéal, quel que soit le public concerné par nos problématiques !

*Pôle régional musiques actuelles de Champagne-Ardenne

L'ASSOCIATION AGI-SON	10
Pôles d'activités, missions et dispositifs	12
Gouvernance	13
Membres	14
Relais régionaux	16
Pourquoi adhérer ?	18
Partenaires financiers et opérationnels	19
LE RAPPORT D'ACTIVITÉS	21
Coup d'oeil sur 2019	22
PÔLE SENSIBILISATION & PRÉVENTION	23
Campagne HEIN ?!	24
Mois de la Gestion Sonore	26
Campagne Mobyly'Son	27
Les protections auditives	28
Les zones de repos auditifs	30
PÔLE EXPERTISE & CONCERTATION	31
Le Comité Scientifique	32
Le Club AGI-SON	33
Conseil National du Bruit	33
Etude épidémiologique sur la fatigue auditive	34
Livre blanc du Live DMA	34
Evaluation de la Campagne Hein?!	35
Baromètre : jeunes, musique et risques auditifs	37
PÔLE ÉDUCATION AU SONORE	38
Comité Education au Sonore	39
Plateforme EduKson.org	40
Le livret pédagogique EduKson	41
Kit sonomètre pour les primaires	41
Bilan des spectacles pédagogiques	42
PÔLE FORMATION & INFOS PRO	44
AGI-SON Connect	45
Journée d'information	46
CCP Gestion Sonore	47
Formation de formateurs	47
Formateurs AGI-SON	48
Ouïe Kit Festival	48
Perspectives Sonores #4	49
Pétition #Live en danger	52
Récap chrono sur le décret son	52
Interventions extérieures	53
ANNEXES	54

DEPUIS 20 ANS, AGI-SON DÉFEND LA CRÉATION ET LA QUALITÉ SONORE DANS L'ÉCOUTE ET LA PRATIQUE DES MUSIQUES AMPLIFIÉES.

Fondée par des structures professionnelles (le Prodiss, la Fédurok, le Synpase, le Synapss, le SFA, le SNAM, le SYNPTAC-CGT et la FNSAC-CGT) à la suite de la parution du Décret 98-1143 du 15 décembre 1998 (dit «décret bruit»), AGI-SON est un espace unique de concertation et une plateforme d'information en matière de gestion sonore.

SES ACTIONS se déploient au niveau national et local grâce à son réseau de 27 relais régionaux.

SES MISSIONS s'adressent à une très large audience :

- LES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE VIVANT
- LES ACTEURS DE LA PRÉVENTION & PORTEURS DE PROJETS D'ÉDUCATION AU SONORE
- LES MUSICIENS
- LES SPECTATEURS DE CONCERTS
- LES DÉCIDEURS NATIONAUX ET EUROPÉENS



SON BUT

CONTRIBUER à la réflexion et à la mise en œuvre de moyens de prévention, de formation et d'éducation en matière de gestion sonore.

PARVENIR à une gestion sonore maîtrisée, conciliant préservation de la santé publique, respect de l'environnement et maintien des conditions d'exercice artistiques, culturelles et techniques de la pratique musicale.

ACCOMPAGNER et promouvoir la mise en œuvre d'actions permettant une meilleure gestion sonore et une montée en compétence des professionnels.

FAVORISER la concertation entre les professionnels de la santé, de la prévention, de la musique et les pouvoirs publics.

FAIRE PROGRESSER le débat et peser sur la décision publique en ce qui concerne les réglementations en matière de diffusion musicale et leurs applications.

A.G

SE RÉUNIT
1 FOIS / AN

BUREAU

Présidence élue pour 3 ans avec alternance structure employeur et structure salariée des membres fondateurs. Les postes de président et trésorier sont réservés aux membres fondateurs. Le poste de secrétaire est ouvert à tous les membres élus.

C.A

Elu pour 3 ans.
Composition :

- Membres fondateurs,
- 2 structures représentantes des organisations nationales,
- 2 structures représentantes des organisations régionales,
- 1 structure représentante des membres associés.



**ÉQUIPE
PERMANENTE**
3 SALARIÉS

+

**27 RELAIS
RÉGIONAUX**
MEMBRES D'AGI-SON



SENSIBILISATION &
PRÉVENTION



EXPERTISE &
CONCERTATION

Comité scientifique



ÉDUCATION
AU SONORE

Comité éducation au sonore



FORMATION &
INFOS PRO

*Les Groupes de Travail
décret sons amplifiés*

**DE CHAQUE PÔLE ÉMANE
DES DISPOSITIFS (P.12)
ADAPTÉS AUX DIFFÉRENTES
CIBLES CONCERNÉES**

SPECTATEURS
JEUNES ET PARENTS
COLLECTIVITÉS ET ORGANISMES PUBLICS
MUSICIENS AMATEURS ET PROFESSIONNELS
PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ ET DE L'ÉDUCATION
PROFESSIONNELS DU SPECTACLE VIVANT

LES MISSIONS D'AGI-SON S'EXPRIMENT À TRAVERS QUATRE PÔLES D'ACTIVITÉS, INTERDÉPENDANTS :



SENSIBILISATION & PRÉVENTION

MISSION : AGI-SON conçoit et met en oeuvre des **dispositifs préventifs innovants** à destination du grand public, en collaboration avec **les acteurs du secteur musical, de la prévention et les pouvoirs publics.**

ACTIVITÉS :

- Animation d'un réseau d'acteurs.
- Campagne de prévention dans les lieux d'écoute et de pratiques musicales.
- Campagne de prévention dans les transports en commun.
- Création d'outils d'accompagnement pour les acteurs de la prévention.



EXPERTISE & CONCERTATION

MISSION : AGI-SON réunit des **experts de différents domaines** tels que la sociologie, l'acoustique, le juridique, l'exploitation de lieux de diffusion, la création musicale, la construction de matériel, les instances ministérielles (santé, environnement, culture et intérieur) ou encore le médical pour progresser dans la gestion sonore des musiques amplifiées. Leurs travaux nourrissent **les débats sur l'expression artistique, les évolutions réglementaires, les enjeux de santé publique ainsi que sur les avancées technologiques et scientifiques.**

ACTIVITÉS :

- Animation d'un Comité Scientifique.
- Élaboration d'actions en vue d'obtenir des données objectives et d'alimenter les débats.
- Évaluation des pratiques du public et des outils créés.
- Développement d'un réseau européen sur les questions de gestion sonore dans le spectacle vivant.



ÉDUCATION AU SONORE

MISSION : AGI-SON permet aux acteurs de la prévention et du spectacle vivant d'échanger sur l'éducation au sonore. Ensemble, ils imaginent, développent et mutualisent des dispositifs qui **permettent, dès le plus jeune âge, de découvrir le secteur des musiques amplifiées** (histoire, création artistique, développement technique, etc.), **de comprendre le fonctionnement de l'oreille et de protéger son capital auditif.**

ACTIVITÉS :

- Animation du comité Éducation au Sonore.
- Mise en réseau des porteurs de projets.
- Délivrance des labels « Peace&Lobe® » et « AGI-SON » pour les spectacles pédagogiques.
- Création de supports pédagogiques.
- Recensement et mise à disposition des ressources.



FORMATION & INFOS PRO

MISSION : AGI-SON alimente les réflexions du **secteur des musiques amplifiées sur la gestion sonore et la qualité sonore** dans l'expression scénique. Son rôle est d'**informer l'ensemble des professionnels** (musiciens, techniciens, administrateurs, exploitants de lieux, programmateurs...) sur les **bonnes pratiques à adopter.**

ACTIVITÉS :

- Information des professionnels.
- Création de contenus de formation.
- Organisation de colloques, conférences, rencontres, masterclass et débats professionnels.
- Création d'outils didactiques.

Conformément aux statuts de l'association, le Conseil d'Administration se réunit régulièrement dans l'année, selon les besoins de l'activité. Le Bureau se rassemble plus exceptionnellement car les Conseils d'Administration sont privilégiés afin que toutes les décisions soient collégiales. L'ensemble des membres et des partenaires sont réunis chaque année pour l'Assemblée Générale ordinaire.

LE BUREAU 2017 / 2019



PRÉSIDENT :
Franck Boyat FEDELIMA
SUPLÉANT :
Arnaud Deslin



VICE-PRÉSIDENT :
Rémi Vander Heym
FNSAC-CGT
SUPLÉANTE :
Angeline Barth



TRÉSORIÈRE :
Mylène Huard Prodiss
SUPLÉANT :
Pierre Renaud



SECRÉTAIRE :
David Pillon SMA
SUPLÉANT :
Anthony Mourgues

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (2017-2019)

SECTION DES MEMBRES FONDATEURS :

Gérard Thévenot, **SNAM-CGT**
Jérôme Savy, **SFA** - suppléant : Stan Bontems
Pierre Heyligen, **SYNPASE** - suppléant : Philippe Abergel
Denis Talledec, **Collectif Culture Bar-Bars** - suppléante : Chloé Le Bail

REPRÉSENTATION DES ORGANISATIONS RÉGIONALES :

Anne-Laure Prunier, **POLCA** - suppléante : Charlotte Foussard, **Octopus**
Yann Bieuzent, **Le Pôle des Pays de la Loire** - suppléante : Charlotte Bedhouche, **Le RIF**



DIRECTRICE :
Angélique Duchemin



**RESPONSABLE DE
COMMUNICATION :**
Marion Gougeat
Remplacée pendant son
congé maternité par
Ilan Landau-Halimi
(décembre à juin 2019)



**ASSISTANT
ADMINISTRATIF :**
Maxime Molé
(depuis avril 2019)

L'ÉQUIPE PERMANENTE



COLLÈGE DES MEMBRES ADHÉRENTS

SECTION DES MEMBRES FONDATEURS

SYNDICAT D'EMPLOYEURS :

Prodis Syndicat national des producteurs, diffuseurs et salles de spectacles

SYNDICATS DE SALARIÉS (TECHNICIENS, MUSICIENS) :

FNSAC-CGT Fédération des syndicats CGT du spectacle

SFA Syndicat Français des Artistes Interprètes

SNAM-CGT Syndicat National des Artistes Musiciens

SYNPTAC-CGT Syndicat National des Professionnels du Théâtre et des Activités Culturelles

FÉDÉRATION :

FEDELIMA Réseau national des lieux et projets dédiés aux musiques actuelles

PRESTATAIRE DE SERVICES TECHNIQUES :

SYNPASE Syndicat National des Prestataires de l'Audiovisuel Scénique et Événementiel

SECTION DES ORGANISATIONS NATIONALES

3SA Conseil Conseil en management santé sécurité

Collectif Culture Bar-Bars Fédération nationale des cafés cultures

REDITEC Réunion des Directions Techniques

FAMDT Fédération des Associations de Musiques et Danses Traditionnelles

FNEIJMA Fédération Nationale des Ecoles d'Influence Jazz et des Musiques Actuelles

SMA Syndicat national des petites et moyennes structures non lucratives de Musiques Actuelles

SNES Syndicat National des Entrepreneurs du Spectacle

SYNDEAC Syndicat National des Entreprises Artistiques et Culturelles

Techno+ Réduction des risques en milieu festif

Technopol Association au service de la culture electro

Zone Franche Réseau des musiques du monde

SECTION DES ORGANISATIONS RÉGIONALES

Aléas Prévention des conduites à risques

Après Mai Musiques actuelles en Bretagne

ARA Autour des Rythmes Actuels

AGRRR Association Guyanaise de Réduction des Risques

Association Luciol Association gestionnaire de la Cave à Musique

Association Youz Production, booking, gestion du projet Peace&Lobe®

Association Montoise d'Animation Culturelle Café Music'

L'Autre Canal Réseau musiques actuelles en Lorraine

Avenir Santé Association de prévention pour les jeunes

CARA Collectif Auvergne Risques Auditifs

COLLÈGE DES MEMBRES ADHÉRENTS

SECTION DES ORGANISATIONS RÉGIONALES

- Coin Coin Prod** Production Antiquarks, créations, Formassimo, label
Eco-Sonore Guadeloupe Association éducative
FAR Agence musicale régionale en Basse-Normandie
Fédération Hiéro Limoges Réseau musiques actuelles en Limousin
FEMA Fédération Est des Musiques Actuelles
FRACA-MA Fédération Régionale des Acteurs Culturels et Associatifs des Musiques Actuelles
Grand Bureau Réseau musiques actuelles en Rhône-Alpes
Haute Fidélité Pôle régional des musiques actuelles Hauts-de-France
Kalif Promotion de la pratique des musiques actuelles en Haute-Normandie
Musa'zik Production et développement de projets d'actions culturelles
Musiquesactuelles.net Réseau musiques actuelles en Alsace
Octopus Fédération des musiques actuelles en Occitanie
POLCA Réseau musiques actuelles de Champagne-Ardenne
Les Passeurs d'Ondes Compagnie de théâtre de culture scientifique
Le Pôle Pôle de coopération des acteurs de musiques actuelles dans les Pays de la Loire
PRMA Pôle Régional des Musiques Actuelles de la Réunion
Réseau Jack Centre ressource en Alsace
RIF Réseaux musiques actuelles en Île-de-France
RIM Réseau des Indépendants de la Musique en Nouvelle Aquitaine
SNARK Diffusion du spectacle Peace&Lobe® en Basse-Normandie
Le Temps Machine Espace Musiques Actuelles de la Métropole de Tours

SECTION DES FESTIVALS

- Collectif des Festivals** Pour des manifestations culturelles responsables
Fédération De Concert Fédération internationale de festivals

SECTION DES PERSONNES PHYSIQUES

- L'adhésion des personnes à titre individuel est possible depuis 2019
Florence Deyres Enseignante
Carine Jeanton Conseillère musicale et technique et formatrice
Pascale Goday Enseignante Education musicale

COLLÈGE DES MEMBRES ASSOCIÉS

- CIDB** Centre d'information et de documentation sur le Bruit
CMB Centre Médical de la Bourse
CPNEF-SV Commission paritaire nationale emploi formation du spectacle vivant
IRMA Centre d'Information et de ressources sur les musiques actuelles

DÈS SA CRÉATION, L'ASSOCIATION A SOUHAITÉ DÉVELOPPER UN RÉSEAU DE RELAIS EN RÉGION POUR RÉPONDRE AUX SPÉCIFICITÉS DE CHAQUE TERRITOIRE. AGI-SON S'APPUIE AUJOURD'HUI SUR UN RÉSEAU DE 27 RELAIS.

UN MAILLAGE TERRITORIAL :

Les relais **AGI-SON** sont des structures indépendantes travaillant dans le secteur des musiques actuelles. Leurs connaissances fines des réalités du terrain ainsi que, pour la plupart d'entre elles, leur longue expérience des actions de sensibilisation aux risques auditifs garantissent un vaste maillage territorial pour le déploiement des actions de l'association **AGI-SON** sur tout le territoire national.

UN INTERLOCUTEUR LOCAL :

Chaque relais régional désigne son référent « gestion sonore ». Il est l'interlocuteur direct pour s'informer ou mettre en place une action à l'échelle locale. En 2019, certains territoires comme la Nouvelle Aquitaine et la Bretagne se sont dotés de co-relais pour mieux couvrir leur territoire.

UN RÔLE ACTIF AU PLAN NATIONAL :

Les relais participent à la vie associative d'**AGI-SON**, via leurs représentants, au sein du Conseil d'Administration. Ils sont sollicités dans la co-construction d'outils et de dispositifs notamment via le Comité Education au Sonore ou le Comité Scientifique. Ils font remonter des idées de développement, des problématiques, des réflexions. Cette vie de réseau apporte une véritable dynamique aux missions d'**AGI-SON**. Elle nourrit le travail porté par l'association au plan national.

UNE CHARTE COMMUNE :

Les réalités locales étant différentes d'un territoire à l'autre, les relais n'ont pas tous les mêmes capacités d'actions dans les domaines d'**AGI-SON**. Une charte des relais a été réalisée pour préciser leur socle commun d'engagements dans le réseau **AGI-SON** tout en les laissant libres dans la mise en oeuvre des actions.

LISTE DES RELAIS PAR RÉGIONS

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

- **Grand Bureau**
Samuel FERREIRA

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

- **La Féma**
Diane LOICHOT

BRETAGNE

- **Après Mai**

ILLE ET VILAINE

- **ATM**
Chloé POISSON

FINISTÈRE

- **La Carène**
Pauline UCHARD

CÔTES D'ARMOR

- **Bonjour Minuit**
Yann TRONET

MORBIHAN

- **Hydrophone**
Gwen FLÉGEAU

CENTRE VAL DE LOIRE

- **FRACA-MA**
Yann RYK

GRAND EST

- **POLCA**
Anne-Laure PRUNIER
- **Plateforme Musiques Actuelles en Alsace**
Pierre POUDOULEC
- **Réseau Jack**
Kevin MATZ
- **L'Autre Canal**
Michel FASSE

HAUTS-DE-FRANCE

- **ARA**
Sandrine COURTIAL
- **Haute Fidélité**
Johann SCHULZ

ILE-DE-FRANCE

- **Le RIF**
Charlotte BEDHOUCHE

NORMANDIE

- **FAR**
Bénédicte LE PENNEC
- **Le Kalif**
Stéphane MAUNIER
- **Le SNARK**
Françoise GRIEU

NOUVELLE AQUITAINE

- **LE RIM** (Poitiers)
Nicolas ANTOINE
- **Fédération Hiéro** (Limoges)
Jérémy GALLIOT
- **La Nef** (Angoulême)
Adeline SOURISSEAU
- **Café Music** (Mont de Marsan)
Pauline BANCHEREAU

OCCITANIE

- **Octopus**
Charlotte FOUSSARD

PAYS DE LA LOIRE

- **Le Pôle**
Yann BIEUZENT

RÉGION SUD

- **Le PAM**
David LLODRA

LA RÉUNION

- **PRMA de la Réunion**
Laurent BOURMAULT

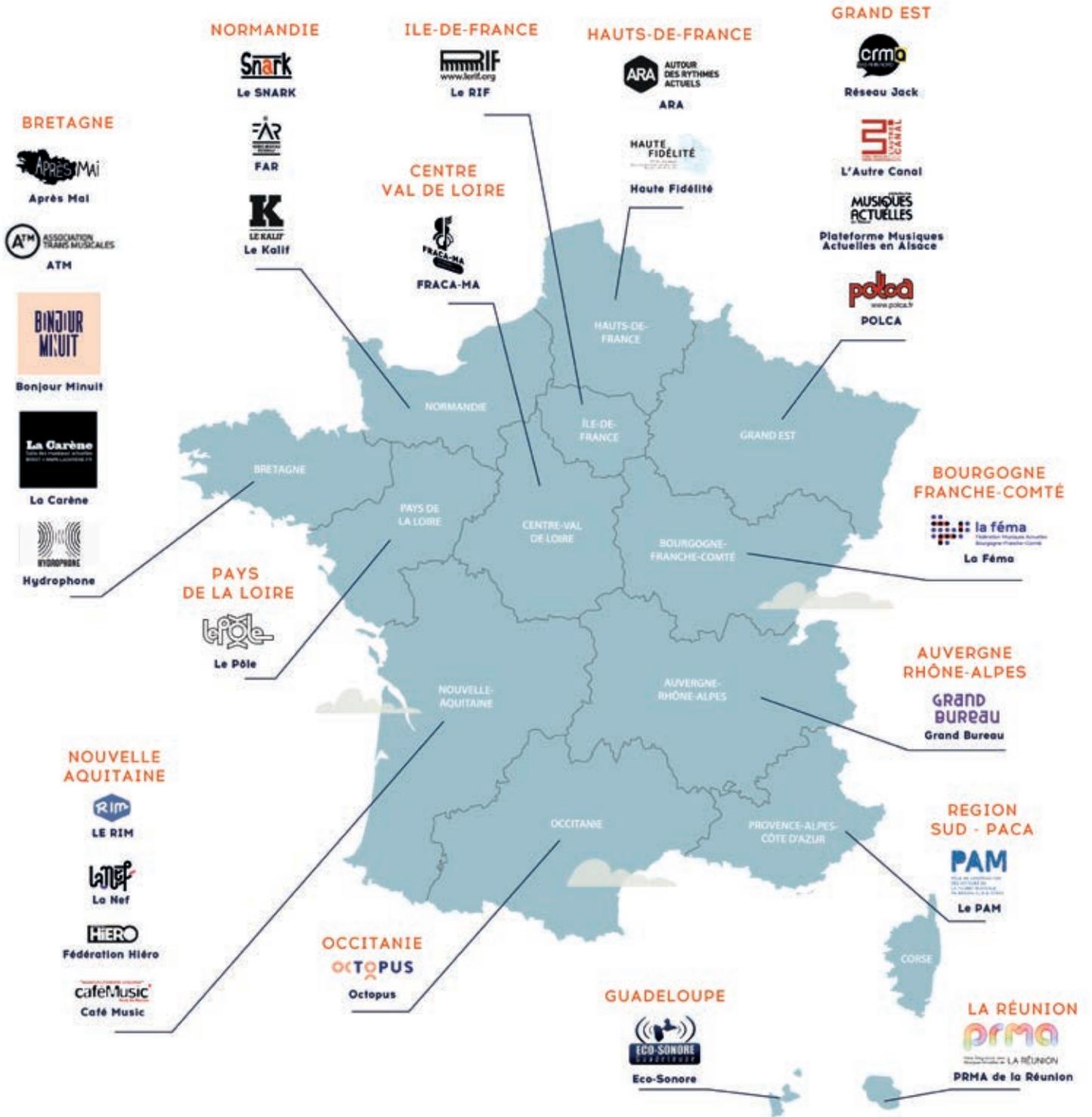
LA GUADELOUPE

- **Eco-Sonore**
Guy FROMAGER

LE RÉSEAU DES RELAIS RÉGIONAUX EN 2019

L'ASSOCIATION

RÉPARTITION DES RELAIS EN FRANCE



DEVENIR MEMBRE D'AGI-SON C'EST :

- **REJOINDRE** une dynamique de réseau autour des questions de gestion sonore et accéder à une plateforme de travail collaboratif.
- **ÉCHANGER** avec des professionnels issus des domaines du spectacle vivant, de la santé, de la science et de l'éducation.
- **S'ENGAGER** pour améliorer la préservation de la santé des publics, des musiciens et des techniciens.
- **S'IMPLIQUER** pour accompagner l'évolution des métiers et des pratiques sur le long terme.
- **DÉFENDRE** la pratique des musiques amplifiées pour que leurs spécificités et la diversité des esthétiques soient respectées.
- **ÊTRE INFORMÉ** des évolutions réglementaires.
- **INTÉGRER** des Groupes de Travail pour agir concrètement : le Comité Scientifique, le Comité Education au Sonore, les groupes de travail sur le nouveau décret « sons amplifiés ».
- **BÉNÉFICIER** du point de vue d'experts.
- **PARTICIPER** à une réflexion commune pour une meilleure gestion sonore dans le spectacle vivant.

MODALITÉS D'ADHÉSION

- Une lettre d'intention
- Le bulletin d'adhésion (disponible sur agi-son.org)
- Les statuts de la structure.

À ENVOYER À
admin@agi-son.org

LES PARTENAIRES FINANCIERS ET OPÉRATIONNELS EN 2019

L'ASSOCIATION

PARTENAIRES PUBLICS :



PARTENAIRES PRIVÉS :



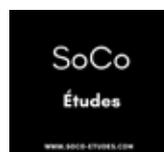
PARTENAIRES OPÉRATIONNELS :



PARTENAIRE ARTISTIQUE :

fair

PARTENAIRE ÉTUDES :



PARTENAIRES MÉDIAS :



PARTENAIRES PROTECTION AUDITIVES :



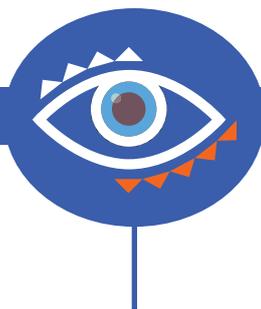
PARTENAIRES ÉVÉNEMENTIEL :





LE RAPPORT D'ACTIVITÉ

ANNÉE 2019



RÉCAP CHRONOLOGIQUE

MARS :

Campagne **Mobily'Son**

AVRIL :

Assemblée générale d'AGI-SON

Printemps de Bourges :

- Conférence de presse : Etude sur le public des musiques actuelles 2018-2019
- Table ronde "Qualité Sonore, Diversité Artistique et Nouveau Décret " : Acte 3.

Arrivée de Maxime Molé au poste d'Assistant administratif

MAI :

Lancement du **Ouïe Kit festival** 2019

Déménagement du bureau au 43 boulevard de Clichy 75009

JUIN :

Lancement de la plateforme **AGI-SON Connect**

JUILLET :

Rencontre du Ministre de la Culture aux **Francofolies** - La Rochelle

AOÛT :

Test du dispositif Echo-Low lors de l'éco-festival **Cabaret Vert**

OCTOBRE :

Rencontre au **MaMA** : Décret "sons amplifiés" : 1ère année d'application, quel bilan pour les festivals ?

NOVEMBRE :

10^{ème} **Mois de la Gestion Sonore**

Déploiement de la Campagne **Hein?!**

Publication du **Baromètre jeunes, musique et risques auditifs**

Création du **Club AGI-SON**

DÉCEMBRE :

Trans Musicales de Rennes



PÔLE SENSIBILISATION ET PRÉVENTION

À l'origine de la prévention des risques auditifs dans le secteur des musiques amplifiées, AGI-SON mène depuis 20 ans des campagnes de prévention nationales auprès des professionnels et du grand public en synergie avec les acteurs de la prévention et les pouvoirs publics.

SOMMAIRE

CAMPAGNE HEIN ?!
MOIS DE LA GESTION SONORE
CAMPAGNE MOBILY'SON
PROTECTIONS AUDITIVES
ZONES DE REPOS AUDITIFS

LA CAMPAGNE HEIN?!

AGI-SON a imaginé cette campagne pour sensibiliser tous ceux qui aiment la musique aux risques auditifs liés à la pratique et à l'écoute des musiques amplifiées.

OBJECTIFS :

- **DÉVELOPPER** une meilleure prise de conscience des risques auditifs que ce soit en concert, en club, en écoutant de la musique chez soi, sur son lecteur Mp3 ou encore en pratiquant son instrument...
- **ALERTER** sur les risques bien réels pour nos oreilles qui vont de la perte temporaire d'audition, de l'apparition d'acouphènes, aux dommages irréversibles causés par une exposition au son mal gérée.
- **DÉLIVRER** des conseils simples pour adopter de bons réflexes et ainsi mieux se protéger et surtout pour que la musique reste toujours un plaisir !



CIBLES :

- Les jeunes
- Le public des salles de spectacles
- Les musiciens en répétition, en enregistrement et sur scène

SUPPORTS :

Le message de la campagne se déploie via la diffusion d'affiches, de tracts et la distribution de protections auditives en priorité dans les lieux musicaux mais aussi dans les structures dédiées aux jeunes et à la santé. La campagne est également relayée sur internet et dans les médias.

- Affiches et flyers
- Cartes de prévention
- Spots radios
- Stickers
- Protections auditives en mousse
- Sous-bocks
- Bandeaux web et gifs animés
- Spot vidéo

Retrouvez les supports de la campagne en annexe.

DIFFUSION :

Lancée chaque mois de novembre en ouverture du Mois de la Gestion Sonore, les supports de la campagne sont diffusés à travers la France tout au long de l'année dans :

- Les salles de concerts
- Les salles de spectacles
- Les lieux d'enseignement de la musique
- Les studios de répétition
- Les universités, les lycées et collèges
- Les espaces d'informations santé & étudiants
- Les lieux de ressources
- Le réseau des partenaires & membres d'AGI-SON

BILAN 2019

QUANTITÉS :

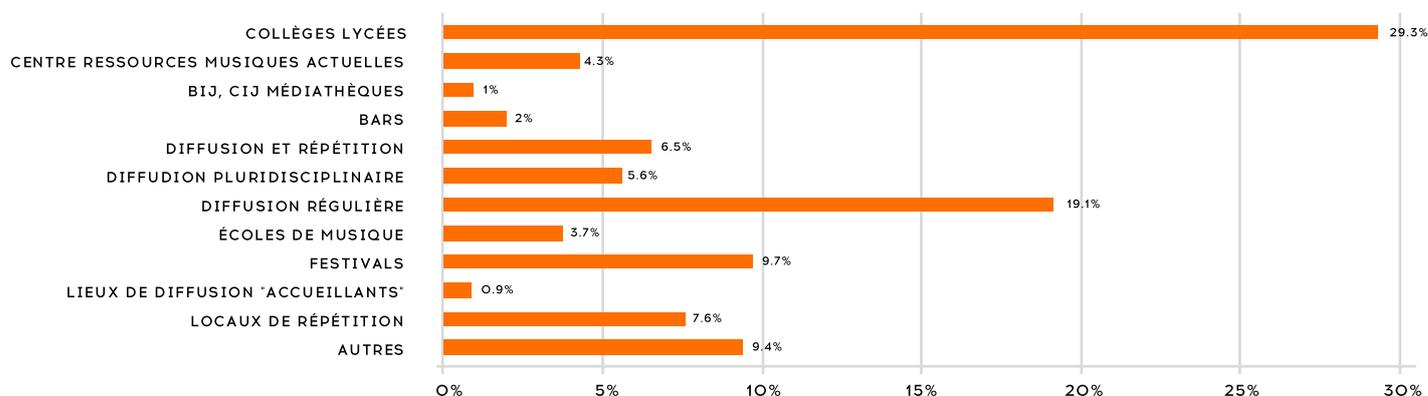
5000 affiches / 146 000 flyers / 96200 cartes de prévention / 54 000 sous-bocks.

Globalement, les chiffres sont plus bas qu'en 2018 (sauf les sous-bocks en augmentation) car le visuel est le même depuis deux ans. Les lieux complètent les stocks.

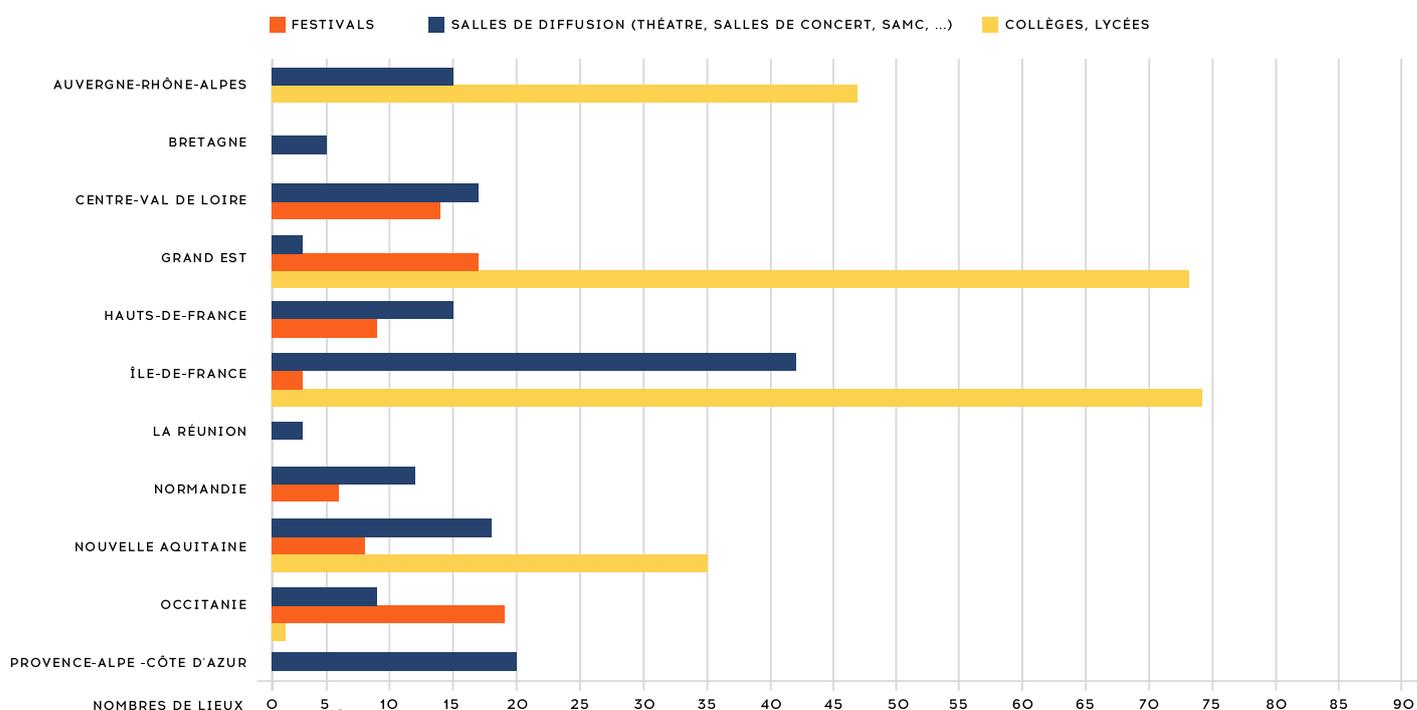
RÉPARTITION DES SUPPORTS DE LA CAMPAGNE DE NOVEMBRE 2018 À JUIN 2019 :

Ce bilan est réalisé par chaque relais régional AGI-SON. Les données sont cependant à prendre avec précautions car certains plan de diffusion n'ont pas été renseignés.

PAR TYPE DE LIEU



RÉPARTITION DE LA CAMPAGNE PAR TYPE DE LIEUX ET PAR RÉGION



RÉFLÉCHIR À LA REFONTE INTÉGRALE DE LA CAMPAGNE POUR 2021

LE MOIS DE LA GESTION SONORE

Porté par AGI-SON et le secteur des musiques amplifiées, le Mois de la Gestion Sonore offre l'occasion de questionner notre rapport aux sons amplifiés mais aussi plus largement notre exposition quotidienne au son. Cette opération nationale a eu 10 ans en 2019.

THÉMATIQUES :

- **LA PRÉVENTION** des risques auditifs
- **L'ÉDUCATION** au sonore
- **LE CADRE RÉGLEMENTAIRE** des musiques amplifiées et ses évolutions
- **L'ACCOMPAGNEMENT** des artistes dans leur gestion du son



CIBLES :

- Le grand public
- Les professionnels
- Les musiciens
- Les scolaires

UNE PROGRAMMATION COLLECTIVE :

Le calendrier est construit avec les relais régionaux d'AGI-SON. Le programme met ainsi en lumière les actions qu'ils portent tout au long de l'année : concerts pédagogiques, débats, ateliers, moulages de protections auditives, expositions ...

=> Programme détaillé par région en annexe

LES PARTENAIRES MÉDIAS :



Partenaire historique du Mois de la Gestion Sonore, La FÉRAROCK est le réseau de radios alternatives soutenant l'émergence et la diversité musicales.

CONTENU DU PARTENARIAT :

- Des jeux concours avec une dotation de casques (offerts par Fusa Protection) et de bouchons standards (offerts par Earcare) pour chaque radio du réseau.
- Un spot radio diffusé sur les 22 radios adhérentes.
- Une page dédiée au partenariat sur le site web de FÉRAROCK.
- Des interviews et reportages diffusés sur les radios de la Féarock et nationalement dans le cadre de l'émission Dig Dig Diggers.

MODULE 1 / Interview de Marion Gougeat : Semaine du 8 Novembre
Le Mois de la Gestion Sonore et les conseils de la Campagne Hein?!

MODULE 2 / Interview de Claire Hannecart : Semaine du 15 Novembre
Le Baromètre jeunes, musique est risques auditifs

MODULE 3 / Interview d'Angélique Duchemin : Semaine du 22 Novembre
Des conseils aux petites associations face au décret "sons amplifiés"

MODULE 4 / Interview d'Anne-Laure Prunier : Semaine du 29 Novembre
Les actions d'AGI-SON en direction des musicien



L'antenne de Radio France dédiée à la culture hip-hop est partenaire depuis 3 ans.

CONTENU DU PARTENARIAT :

- La réalisation d'un spot multi-diffusé qui rappelle les bons réflexes à adopter.
- La mise en ligne d'une page dédiée sur le site de Mouv'
- La diffusion des messages de la campagne sur leurs réseaux sociaux.



ANIMER LE MOIS DE LA GESTION SONORE AVEC DES JEUX CONCOURS POUR FÊTER LES 20 ANS D'AGI-SON.

LA CAMPAGNE MOBILY'SON

L'écoute de la musique au casque ou avec des écouteurs s'est généralisée ces dernières années chez toutes les générations notamment avec l'avènement du smartphone. Les utilisateurs ont tendance à augmenter le volume pour s'isoler et couvrir les bruits extérieurs.

En 2014, AGI-SON a décidé de s'emparer de cette problématique de santé publique en créant la campagne Mobyly'Son pour **informer sur les risques auditifs liés à l'écoute nomade.**

CIBLES :

- Les usagers des transports en commun
- Les utilisateurs de casques et écouteurs

DIFFUSION :

Cette campagne est proposée, chaque année, aux collectivités et régies de transports de toute la France de mars à mai.

SUPPORTS :

- **Le site Internet :** www.mobilyson.org. Il regroupe des conseils de prévention, des podcasts, un quizz et diverses ressources sur l'audition.

- **Les visuels :** AGI-SON met à disposition des visuels libres de droits qui se déclinent dans différents formats : affiches, encarts web... Les collectivités peuvent y ajouter leurs logos. Les impressions sont à leur charge.



BILAN 2019 PAR RÉGION

OCCITANIE - OCTOPUS

En partenariat avec Tisséo, la Mairie de Toulouse et l'ARS Occitanie, Octopus diffuse la campagne au travers :

- de message sonore dans le métro toulousain du 13 au 24 mars 2019
- des écrans numériques des lignes de bus LINEO du 14 mars au 11 avril 2019
- des panneaux d'affichage Decaux dans Toulouse du 20 mars au 3 avril 2019

GRAND EST - POLCA

- En partenariat avec Radio jeunes Reims : 20 affiches A4 pour ses locaux, ceux de l'établissement scolaire où ils sont basés et pour 4 stands durant l'année (fête de la musique, événements culturels rémois).

- Brève dans Reims Attractive de juin

NOUVELLE-AQUITAINE

Réseau de la régie de bus

BILAN 2019

Depuis deux ans, on constate un essoufflement de la participation en raison du non renouvellement de la Campagne depuis son lancement en 2014. Un projet de refonte intégrale a été discuté lors des Perspectives Sonores en novembre 2019.

FÉQUENTATION DU SITE MOBILYSON.ORG

- 18 636 sessions en 2019
- 150 204 connexions depuis son lancement en mars 2014



LANCLEMENT D'UN COMITÉ DE PILOTAGE POUR UNE NOUVELLE CAMPAGNE EN 2021

LES PROTECTIONS AUDITIVES

AGI-SON négocie des tarifs préférentiels sur les protections auditives réservés au secteur culturel.

BOUCHONS STANDARDS



DIFFUSEUR :
Earcare Développement
MODÈLE :
e-plug (recommandé pour public concert)
TARIF :
7€ TTC la paire, vendu par boîte de 12 paires. Le tarif a augmenté en 2019 car la paire de bouchons est désormais fournie avec une cordelette et un tube en aluminium siglé #OùteLoveMusic.

BILAN 2019

876
paires vendues
+ 5,80%
par rapport à 2018

NOUVEAUTÉ 2019 : il est possible désormais de personnaliser le tube en métal avec votre logo dès 200 paires commandées :

TARIFS :

200 paires : 10,00 € TTC	1000 paires : 8,00 € TTC
500 paires : 9,00 € TTC	2500 paires : 7,50 € TTC
	5000 paires : 7,00 € TTC

BOUCHONS EN MOUSSE



FURNISSEUR :
UVEX
DIFFUSEUR :
Fusa Protection
TARIF :
17€ TTC la boîte de 200 paires de protections conditionnées en sachets individuels

BILAN 2019

2 088 200
paires commandées
(Le total inclut les 216 800 paires de bouchons de la campagne HEIN?!)
+ 5,85%
par rapport à 2018

BOUCHONS STANDARDS



FURNISSEUR :
Earcare Développement
MODÈLE :
PACATO
TARIF :
15€ TTC la paire

BILAN 2019

441
paires vendues
+ 9,70%
par rapport à 2018

En 2019, Earcare a souhaité retirer les Pacato du site internet AGI-SON pour se concentrer sur l'offre des bouchons E-Plugs.

CASQUES POUR ENFANTS



FURNISSEUR :
3M
DIFFUSEUR :
FUSA PROTECTION
TARIF :
16,80€ TTC le casque (14€ HT)
Les casques sont en vente à prix coûtant et sont généralement mis à disposition des familles gratuitement en échange d'une pièce d'identité.

BILAN 2019

3 023
casques vendus
+ 41,18%
par rapport à 2018

LES PROTECTIONS AUDITIVES

AGI-SON négocie des tarifs préférentiels sur les protections auditives réservés au secteur culturel.

BOUCHONS MOULÉS



FOURNISSEUR :

Earcare Développement

Protections auditives sur-mesure, réalisées par l'équipe d'Earcare Développement qui organise des sessions de moulage en lien avec les relais d'AGI-SON.

TARIF :

89€ TTC la paire

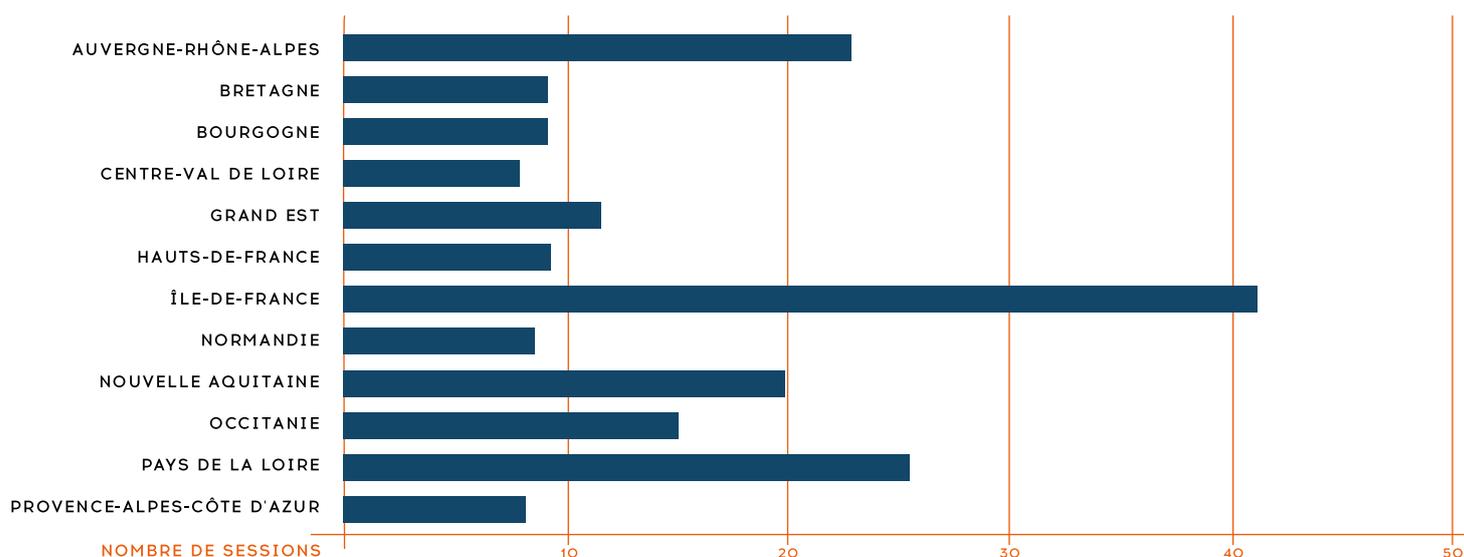
(minimum de 10 personnes/session.)

BILAN 2019

3 851
paires réalisées

+ 29,31%
par rapport à 2018

RÉPARTITION DES SESSIONS DE MOULAGE PAR RÉGION



DISPOSITIF ECHO-LOW



FOURNISSEUR :
Earcare Développement

Le dispositif ECHO-LOW est imaginé par Earcare en partenariat avec AGI-SON, il vise à réduire l'impact polluant des bouchons en mousse à usage unique.

LE DISPOSITIF EST SIMPLE :

- Des distributeurs de bouchons en vrac
- Des collecteurs à la sortie du festival ou dans une salle de concert.



DES BOUCHONS RÉCUPÉRÉS PUIS RECYCLÉS

Les bouchons sont réduits en poudre et réutilisés pour la fabrication de mobilier urbain et de canalisation souterraines.

Communiqué de presse en annexe.

BILAN 2019

Après un test en conditions réelles lors du festival Cabaret Vert, le dispositif a été ajusté. Il a reçu un accueil très positif du public et a suscité l'intérêt de nombreux lieux et festivals.



VALIDATION DE L'OFFRE TARIFAIRE D'ECHO-LOW POUR LE RÉSEAU AGI-SON

LES ZONES DE REPOS AUDITIFS

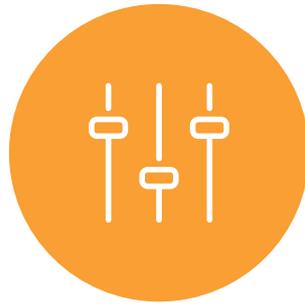
Pour faciliter la mise en application du décret "sons amplifiés", AGI-SON a soumis à la Fondation pour l'Audition l'idée d'initier une réflexion sur **la création de zones de repos auditif en festival.**

La Fondation a ainsi décidé de collaborer avec les étudiants de l'École Nationale Supérieure de Création Industrielle qui ont travaillé pendant plusieurs mois sur la conceptualisation de tels espaces. AGI-SON est venu leur exposer les contraintes et spécificités d'un site de festival. **9 projets**, tous plus inspirants les uns que les autres ont été présentés par les élèves.

Le festival Rock en Seine a accueilli le prototype de la 1^{ère} zone de repos : **LE TOTEM.**

Un grand succès auprès des festivaliers.





PÔLE EXPERTISE ET CONCERTATION

Animée par la volonté de progresser dans la gestion sonore, l'association initie des études, réunit des experts et diffuse ses travaux pour alimenter les débats de façon objective.

SOMMAIRE

COMITÉ SCIENTIFIQUE

CLUB AGI-SON

ETUDE ÉPIDÉMIOLOGIQUE SUR LA FATIGUE AUDITIVE

EVALUATION DE LA CAMPAGNE HEIN?!

BAROMÈTRE : JEUNES, MUSIQUE ET RISQUES AUDITIFS

CONSEIL NATIONAL DU BRUIT

LIVRE BLANC DU LIVE DMA

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Le Comité Scientifique est composé d'experts dans différentes professions et domaines tels que la sociologie, l'acoustique, l'électro-acoustique, le juridique, l'exploitation de lieux de diffusion ou bien sont musiciens, constructeurs de matériel acoustique et de sonorisation, représentants des ministères (santé, environnement, culture et intérieur).

Il se réunit en moyenne une fois par trimestre sur des thématiques émanant du Conseil d'Administration d'AGI-SON et inspirées de l'actualité scientifique, technologique ou législative.

EN 2019, SES MEMBRES SONT

PRÉSIDENT : JACKY LEVECO

Ancien ingénieur d'études sanitaires

MEMBRES PERMANENTS :

MEMBRES DU CONSEIL

D'ADMINISTRATION D'AGI-SON :

Organisations nationales :

FRANCK BOYAT - FEDELIMA

MICHEL VALERA - FNEIJMA

DENIS TALLEDEC - Collectif Culture Bar-Bars

PIERRE-HENRI FRAPPAT - Zone Franche

FRANCK TENAILLE - Zone Franche

BERNARD GUINARD - FAMDT

Organisations régionales

CHARLOTTE BEDHOUCHE - RIF

ANNE-LAURE PRUNIER - POLCA

YANN BIEUZENT - Le Pôle Pays de la Loire

Syndicats d'employeurs

DAVID PILLOT - SMA

CHLOÉ METAIREAU - SNES

PHILIPPE CHAPELON - SNES

MYLÈNE HUARD - Prodis

MALIKA SÉGUINEAU - Prodis

LILY FISCHER - Prodis

Syndicats de salariés

RÉMI VANDER HEYM - FNSAC-CGT

GÉRARD THEVENOT - SNAM-CGT

JÉRÔME SAVY - SFA-CGT

PRESTATAIRES DE SERVICES :

PIERRE HEYLIGEN - SYNPASE

FESTIVALS :

MOHAMED BAHNAS - De Concert

MARYLINE LAIR - Collectif des festivals bretons

MEMBRES ASSOCIÉS :

LAURENT DROUIN - CIDB

PASCALE FUMEAU-DEMAI - CMB

THIERRY BOULANGER - CMB

CLAUDE DAVID MARKUS - CMB

MATHIAS MILLIARD - IRMA

REPRÉSENTANTS DES INSTITUTIONS :

ISABELLE LEVY - Ministère de la culture

MICHÈLE KERGOSIEN - Ministère de la culture

MARIE FIORI - Ministère de la santé

NATALIE COMMEAU - Ministère de l'environnement

AGNÈS VERRIER - Santé Publique France

THOMAS VENET - INRS

JEAN-FRANÇOIS PAUX - CNV

YANN PERRIN - CNV

EXPERTS INVITÉS :

CARINE JEANTON - Sonorisatrice et formatrice

DAVID ROUSSEAU - Ingénieur électro acousticien

SÉBASTIEN NOLY - Sonogramme

ALAIN DELANNOY - GIAC

MARC TOUCHÉ - Sociologue

DAVID OMER FORMATEUR - ingénieur du son (live, sound, solutions)

SALARIÉS D'AGI-SON :

ANGÉLIQUE DUCHEMIN

MARION GOUGEAT

MAXIME MOLÉ

SUJETS ABORDÉS EN 2019 :

- **L'accompagnement des professionnels** dans la mise en application du décret sons amplifiés.
- **Les points de blocages** identifiés pour le spectacle vivant musical et la formalisation de propositions concrètes pour les résoudre.
- La création du **Club AGI-SON**.
- Le projet de **test des matériels** de gestion sonore.
- **L'étude épidémiologique** sur le dépistage auditif chez les professionnels de la musique avec le CMB et l'INRS.

CLUB AGI SON

Pour répondre aux attentes et aux questionnements des professionnels du spectacle vivant quant aux différents types de matériel de gestion sonore que l'on trouve sur le marché, AGI-SON a ouvert un club aux fabricants qui souhaitent proposer un matériel répondant au mieux au décret «sons amplifiés».

Cette réglementation en vigueur depuis le 1er octobre 2018 exige une nouvelle maîtrise des niveaux sonores (en dB(A) et dB(C) en tout point accessible au public) et, de ce fait, implique une évolution dans l'équipement en gestion sonore des lieux et festivals. **Face à la complexité du texte, AGI-SON via ce club, propose aux fabricants de les rejoindre dans une démarche proactive** pour développer un matériel adapté aux nouvelles contraintes du secteur du spectacle vivant musical.

OBJECTIFS :

- **INSTAURER UN ÉCHANGE PRIVILÉGIÉ AVEC LES FABRICANTS** sur les fonctionnalités de leurs matériels en comparaison avec les spécificités du secteur du spectacle vivant musical et la mise en application du décret 2017-1244 du 7 août 2017 (applicable depuis le 1er octobre 2018).
- **ESSAYER DE FAIRE SE REJOINDRE LES CONTRAINTES TECHNIQUES** des fabricants avec celles du secteur du spectacle vivant musical.
- **ÉCLAIRER, DE MANIÈRE OBJECTIVE, LES PROFESSIONNELS** sur les différents types de matériels existants sur le marché.

SYSTÈME D'ADHÉSION :

Les fabricants doivent envoyer un dossier de présentation et une lettre de motivation qui seront étudiées par le Conseil d'Administration puis validée par le Comité Scientifique d'AGI-SON.

BILAN 2019

Inauguré en novembre 2019 dans le cadre des Perspectives Sonores#4, les premiers membres du club sont : AWA-Music, ATC-Cesva, AMIX.



PROGRAMMATION DE RENCONTRES ET DE TESTS

LE CONSEIL NATIONAL DU BRUIT

Membre du CNB depuis 2017, le mandat d'AGI-SON vient d'être renouvelé pour les trois prochaines années.

En 2019, AGI-SON a participé aux réunions sur le guide d'application du décret qui sera réalisé par le CIDB.

Au regard des différentes interprétations du texte et des nombreuses questions qu'il soulève, AGI-SON s'est finalement mis en retrait des échanges pour se concentrer sur la demande de révision du décret.

ÉTUDE ÉPIDÉMIOLOGIQUE SUR LA FATIGUE AUDITIVE

En 2019, AGI-SON en lien avec l'INRS et le CMB ont lancé un projet d'évaluation de la fatigue auditive chez les professionnels exposés aux musiques amplifiées.

OBJECTIFS :

- **ÉVALUER L'IMPACT DE LA MUSIQUE AMPLIFIÉE SUR LE SYSTÈME AUDITIF** en mesurant la fatigue auditive.
- **MESURER** l'exposition sonore afin d'enrichir la connaissance de l'exposition professionnelle due à la musique et améliorer les préconisations pour la réduction du risque auditif.
- **ÉTABLIR** une banque donnée comme celle qui peut exister pour un public de travailleurs dans l'industrie.
- **RECHERCHER** les indicateurs d'exposition corrélés à la fatigue auditive (thèse actuelle lancée en janvier 2019).
- **ÉVALUER** la cinétique de récupération de la fatigue auditive.

FINALITÉ :

- **AMÉLIORER LA PRÉVENTION** du risque auditif auprès de l'ensemble des acteurs du spectacle (musiciens, régisseurs, techniciens et personnels de service...);
- **METTRE EN PLACE** un dispositif pour repérer la fatigue auditive avec un dépistage précoce auprès de publics considérés à haut risque afin d'adapter les pratiques en conséquence

COHORTES ÉTUDIÉES EN 2019 :

- 15 sujets exposés au CFPTS du 19 au 21 juin
- 5 sujets exposés du 4 au 6 septembre au Bataclan (1500 pl)
- concert de Rock (Groupe : Thee oh Sees)
- 8 sujets exposés du 23 au 25 septembre à L'Olympia (2800 pl)
- concert de Jazz
- Des sujets les 6, 8 et 15 novembre 2019 à L'Autre Canal
Styles, rock, punk, blues
- Des sujets les 5 et 12 décembre 2019 à La Cartonnerie -
Concerts pop, Folk, rock

OUTILS DE MESURES :

L'ECHOSCAN et l'AUDIOMÉTRIE TONALE LIMINAIRE.

Il est apparu que l'EchoScan est plus sensible à la mesure de la fatigue auditive.



L'ÉTUDE SE POURSUIT JUSQU'EN 2021

LIVRE BLANC : "MUSIC IS NOT NOISE"

Le réseau Live DMA, dont AGI-SON est membre, représente 3 000 lieux de musique, clubs et festivals en Europe. En février 2019, il a lancé un groupe de travail auquel AGI-SON a participé afin de rédiger un livre blanc proposant des orientations pour une politique urbaine en matière de musique live qui respecte l'ensemble des protagonistes.

Cette réflexion a été menée en regard du résumé d'orientations des lignes directrices relatives au bruit dans l'environnement, dans la région européenne, édité par l'OMS.

Les membres du Live DMA ont souhaité développer un argumentaire positif en faveur de la musique live.

Si le risque auditif est admis, à l'instar des arguments développés au sein d'AGI-SON, le plaisir de la pratique, de l'écoute et ses bienfaits mais aussi la liberté d'expression sont mis en avant.

Le triptyque Culture, Santé, Social a servi de tronc commun à la rédaction d'une liste d'arguments démontrant la nécessaire prise en compte des spécificités de la culture du concert live et de ses métiers dans les réflexions sur les futures réglementations.

Le résultat de ce travail a été publié dans un livre blanc : "MUSIC IN NOT NOISE - REPORT"



ÉVALUATION DE LA CAMPAGNE HEIN?!

En avril, AGI-SON a publié son étude annuelle issue des questionnaires d'évaluation sur la Campagne Hein?! auprès des spectateurs : "Public des salles de musiques actuelles : profils et rapports aux risques auditifs"

OBJECTIFS :

- **ÉVALUER L'IMPACT DE LA CAMPAGNE** de prévention des risques auditifs auprès du public.
- **CONNAÎTRE** les pratiques du public en matière d'écoute musicale et de sorties.
- **SONDER** les comportements de protection face aux risques auditifs.
- **ADAPTER** la campagne de prévention aux réalités de terrain.

MÉTHODOLOGIE :

L'étude est réalisée par **SOCO ÉTUDES** avec la participation des salles de concerts qui diffusent le questionnaire sur place le soir du concert ou via leur communication web. Le public est invité à participer via un questionnaire en ligne.

- **1391 personnes** ont répondu à l'enquête de novembre 2018 à février 2019.
- **42 lieux de concerts** ont participé à la diffusion du questionnaire. Les résultats ont été présentés dans le cadre du Printemps de Bourges.

L'ESSENTIEL DES RÉSULTATS :

- L'âge du spectateur de concert est de **37 ans** en moyenne.
- Ses goûts musicaux sont éclectiques : Le rock arrive en tête sauf pour ceux qui plébiscitent le Hip-Hop et l'Electro.
- La fréquentation des festivals est préférée par l'ensemble des moins de 35 ans.
- 1/3 des adultes se rendent en concert avec des enfants

- et 64% des adultes prennent des précautions pour protéger l'audition des enfants.
- Plus de **8 spectateurs sur 10** ont eu un acouphène suite à une exposition sonore.
- Les habitudes de protection sont en hausse : 77% des personnes interrogées s'éloignent de la source sonore pour protéger leur audition et 61,8% font des pauses.
- **91% du public** s'estime informé des risques auditifs dans les festivals et les concerts.
- L'utilisation de protections auditives qualitatives progresse d'année en année.

BILAN 2019

Si la Campagne Hein?! est toujours plus plébiscitée par les salles de concert, leur participation à son évaluation est en baisse chaque année. La méthodologie de l'enquête a pourtant été simplifiée en 2018 avec la création du questionnaire en ligne pour alléger l'implication des lieux.



REMOBILISER LES LIEUX SUR L'ÉVALUATION PAR LE BIAIS DES FÉDÉRATIONS MEMBRES DU RÉSEAU AGI-SON POUR MAINTENIR LA QUALITÉ DE L'ÉTUDE



10 ANS D'ÉTUDE DES PUBLICS :
AGI-SON réalise son évaluation annuelle de
la Campagne HEIN?! depuis 2010.

**ON OBSERVE CHEZ LES PUBLICS UNE NETTE
ÉVOLUTION DES COMPORTEMENTS DE PROTECTION
CONTRE LES RISQUES AUDITIFS EN 10 ANS :**
60% déclarent se protéger en 2018 contre 43% en 2010 !
53% utilisent des bouchons en mousse en 2018 contre 37% en 2010

**DE LA MÊME MANIÈRE LES PAUSES À L'ÉCART DU
SON PROGRESSENT :**
42% en 2010 et 60% en 2018,
et l'éloignement des enceintes passent de 25% à 75% en 2018

ON RELÈVE AUSSI UNE VOLONTÉ DE MIEUX S'ÉQUIPER :
52% du public est prêt à s'équiper de
bouchons avec filtres en 2018.

LE PUBLIC S'ESTIME INFORMÉ :
91% des publics en 2018 estiment être informés des risques
auditifs lors des concerts et en festivals contre 60% en 2010.

BAROMÈTRE JEUNES, MUSIQUES ET RISQUES AUDITIFS

Pour la deuxième année consécutive, AGI-SON a publié un baromètre national, d'ampleur inédite, sur les pratiques musicales des jeunes de 12 à 18 ans, leurs habitudes d'écoute et leur santé auditive.

OBJECTIFS :

- **EXPLORER ET ANALYSER LES COMPORTEMENTS DES JEUNES** face à la musique à l'ère numérique.
- **CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES** en comparant les données dans le temps.
- **REPÉRER LES RISQUES AUDITIFS** auxquels s'exposent les adolescent·es et observer les répercussions sur leur santé.
- **ÉVALUER LA RÉCEPTION DU SPECTACLE PÉDAGOGIQUE PEACE&LOBE®.**
- **ÉVALUER L'IMPACT DES MESSAGES DE PRÉVENTION** sur les jeunes.
- **ADAPTER LES DISPOSITIFS D'ÉDUCATION** au sonore aux évolutions.



MÉTHODOLOGIE :

Dans le cadre du dispositif PEACE&LOBE®, un questionnaire composé de 110 questions accessible depuis la plateforme d'éducation au sonore edukson.org est transmis aux enseignants qui le font remplir aux élèves en classe. Au cours de l'année scolaire 2018-2019, 8 599 collégiens et lycéens à travers la

France à l'issue des concerts pédagogiques.

Les résultats font l'objet d'une version digitale exhaustive et d'une version papier centrée sur certaines thématiques. L'idée étant de proposer différents focus chaque année.

FOCUS 2019 :

Chaque année, la publication du Baromètre est orientée sur une sélection de thématiques. En 2019, les questions soulevées sont :
Comment découvrent-ils de nouveaux artistes?
Quelle attention portent-ils à la qualité sonore ?
Quelle est leur réception des messages de prévention ?

Cette seconde édition du Baromètre a été présentée dans le cadre du Mois de la Gestion Sonore en novembre 2019.

>> [Communiqué de presse en annexe](#)

APERÇU DES CHIFFRES EN 2019 :

- Le Hip-Hop est le style musical préféré des 12-18 ans (75%).
- 80% des jeunes écoutent des musiques en commun avec leurs parents.
- 88% écoutent la musique sur leur Smartphone.
- 70% écoutent de la musique en ligne quotidiennement.
- 59% n'achètent pas de CD (+75% en 10 ans).

- 94% utilisent YouTube pour écouter de la musique.
- 1/4 des jeunes déclarent s'intéresser à la qualité sonore.
- 54% des jeunes écoutent au moins 2H de musique par jour et 17,4% écoutent jusqu'à 5H et plus !
- Plus d'1 jeune sur 3 a déjà eu un trouble auditif et parmi eux, 82,7% déclarent avoir eu un acouphène.
- 68,4% des jeunes déclarent que le concert pédagogique Peace&Lobe® aura une influence sur leur façon d'écouter la musique.



SUR LA BASE DES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE, LES PROCHAINS AXES À RENFORCER DANS LA PRÉVENTION SONT :

- Développer une prévention dans les soirées privées
- Rendre obligatoire l'information sur les risques auditifs dans les écoles de musique et conservatoires
- Intensifier la prévention dans les lieux de répétition
- Utiliser les plateformes de streaming comme relais des messages de prévention
- Actualiser les dispositifs de prévention aux mutations d'écoute des jeunes
- Sensibiliser les jeunes aux différences de qualité entre les formats de compression



PÔLE ÉDUCATION AU SONORE

Parce que la promotion d'une bonne qualité sonore et la sensibilisation des risques auditifs doit se faire dès le plus jeune âge, AGI-SON développe et accompagne les actions et la communauté des acteurs de l'éducation au sonore en France.

SOMMAIRE

COMITÉ EDUCATION AU SONORE
PLATEFORME EDUKSON.ORG
KIT SONOMÈTRE POUR LES PRIMAIRES
BILAN DES SPECTACLES PÉDAGOGIQUES

LE COMITÉ ÉDUCATION AU SONORE

Le Comité Education au Sonore a pour objectif de développer des échanges et d'accompagner la mise en oeuvre de projets d'éducation au sonore. Elle réunit la majorité des porteurs de projets et invite des experts à participer aux échanges.

EN 2019, IL EST COMPOSÉ DE :

PRÉSIDENTE : VALÉRIE ROZEC - CIDB

MEMBRES PERMANENTS :

MEMBRES DU CONSEIL

D'ADMINISTRATION D'AGI-SON :

Organisations nationales :

FRANCK BOYAT - FEDELIMA

MYLÈNE HUARD - FEDELIMA

RÉMI VANDER HEYM - FNSAC-CGT

Organisations régionales

CHARLOTTE BEDHOUCHE - RIF

ANNE-LAURE PRUNIER - POLCA

YANN BIEUZENT - Le Pôle Pays de la Loire

SANDRINE COURTIAL - ARA

AUDE MEURET - L'Autre Canal

MICHEL FASSE - L'Autre Canal

BÉNÉDICTE LE PENNEC - FAR

FLORIAN DANTAN - Féma

DAVID DEMANGE - Féma

DIANE LOICHOT - Féma

YANN RYK - FRACA-MA

SAMUEL FERREIRA - Grand Bureau

JOHANN SCHULZ - Haute-Fidélité

JÉRÉMY GALLIOT HIERO - Limoges

STÉPHANE MAUNIER - Le Kalif

HÉLÈNE FOURRAGE - Mus'azik

LO GLASMAN - Passeurs d'Ondes

PIERRE PODOULEC - Plateforme Musiques Actuelles

KEVIN MATZ - Réseau Jack

NICOLAS ANTOINE - RIM

ADELINE SOURISSEAU - RIM

FRANÇOISE GRIEU SNARK - Passeurs d'Ondes

DAVID KEMPTON - Youz

CHARLOTTE FOUSSARD - Octopus

EXPERTS INVITÉS :

CARINE JEANTON - Sonorisatrice et formatrice

MARC TOUCHÉ - Sociologue

LAURENT LECOQ - Formateur - ingénieur du son

PASCALLE GODAY - Enseignante Education musicale

SALARIÉS D'AGI-SON :

ANGÉLIQUE DUCHEMIN - Directrice

MARION GOUGEAT - Communication

MAXIME MOLÉ - Administration

SUJETS ABORDÉS EN 2019 :

- L'actualisation du **questionnaire national pour les élèves** à l'issue des concerts PEACE&LOBE®.
- La préfiguration du **séminaire national PEACE&LOBE®** qui vise à rassembler les musiciens des spectacles.

EDUKSON

En ligne depuis 2017, la plateforme edukson.org est accessible gratuitement.

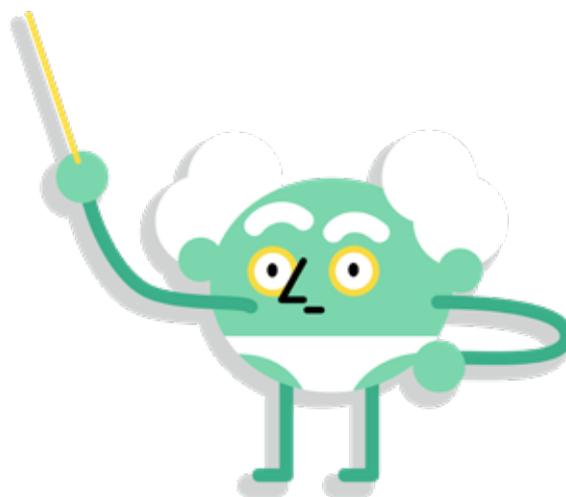
CONTENU :

- Une plateforme d'information ludique pour le public (lexique, conseils, jeux...)
- Un recensement des outils et actions de prévention au niveau national & régional (spectacles PEACE & LOBE®, ateliers, livrets...)
- Des contenus pédagogiques pour alimenter les enseignements (par matières, par cibles...) : Cette partie sera développée dans un second temps.



BILAN 2019

- Lancement d'un espace "ressources pédagogiques", en partenariat avec le CIDB, pour permettre aux enseignants et infirmiers de travailler ensemble sur le thème de l'environnement sonore. L'objectif : donner un éclairage sur les divers enjeux de cette thématique en proposant des approches interdisciplinaires.
- EduKson recense à présent plus de **210 outils/ actions** et **106 porteurs de projets** en France.
- Total des sessions utilisateurs : **32 187 sessions** en 2019 + **23% par rapport à 2018**. Le pic de fréquentation est le même qu'en 2018 de mi nov à fin janvier (hors vacances de Noël).
- Une newsletter trimestrielle a été lancée au printemps pour présenter les nouveautés et valoriser les initiatives de la communauté enseignante et des acteurs de l'éducation au sonore.



TROUVER DES FONDS POUR ENTAMER L'ACTUALISATION DU SITE (projets, contacts....), DÉVELOPPER LA LIGNE ÉDITORIALE ET ANIMER LE SITE AVEC DES PARTENARIATS.

LE LIVRET PÉDAGOGIQUE EDUKSON

Destiné aux élèves et enseignants qui assistent à un spectacle PEACE&LOBE®, le livret pédagogique EDUKSON regroupe les principales informations sur les musiques actuelles et la prévention des risques auditifs.

Il existe deux versions : une pour les élèves, la seconde pour les enseignants. Plus complète et plus détaillée, la seconde reprend le déroulé de celle des élèves avec des ressources bibliographiques, webographiques et multimédias.

Les livrets sont disponibles sur agi-son.org et edukson.org. Ils ont été actualisés en 2018.



KIT SONOMÈTRE POUR LES PRIMAIRES

AGI-SON a mis en relation la Fondation pour l'Audition et le CIDB sur leurs projets respectifs d'exposimètre à destination des écoles primaires. L'association participe aux réunions pour partager son expérience et accompagner la création d'un kit pédagogique qui comprendra :

- Un sonomètre à installer dans la classe.
- Un guide à destination de l'établissement expliquant le dispositif.
- Un kit à destination de l'enseignant comprenant des ressources pour animer la mise en place du sonomètre dans sa classe.
- Un support que les élèves rapportent chez eux pour en discuter à la maison.

AGI-SON aidera au déploiement national de ce nouveau dispositif à travers une mise en avant sur la plateforme numérique EudKson et en s'appuyant sur le réseau des relais AGI-SON ainsi que sur les formateurs agréés par l'association.



MISE EN SERVICE DU KIT PAR LA FONDATION POUR L'AUDITION ET
FORMATION DES FORMATEURS AGI-SON AU DISPOSITIF

BILAN DES SPECTACLES PÉDAGOGIQUES

LES PORTEURS DE SPECTACLES PÉDAGOGIQUES AGI-SON EN 2019 :

les noms en orange sont ceux des spectacles ayant le label PEACE&LOBE®

TERRITOIRE	STRUCTURE	SPECTACLE	CONTACT
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	GRAND BUREAU	DOSE LE SON	SAMUEL FERREIRA
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	ASSOCIATION YOUZ FEMÀ	PEACE&LOBE®	DAVID KEMPTON DIANE LOICHOT
BRETAGNE	MUTUALITÉ FRANÇAISE BRETAGNE	PEACE&LOBE®	VÉRONIQUE DIABONDA
GRAND EST	POLCA	PEACE&LOBE®	ANNE-LAURE PRUNIER
	L'AUTRE CANAL	PEACE&LOBE®	ELODIE JACQUEL
HAUTS-DE-FRANCE	L'ARA PILOTE LE SPECTACLE NPDC ET LE SPECTACLE DE PICARDIE	PEACE&LOBE®	SANDRINE COURTIAL
ÎLE-DE-FRANCE	LE RIF	PEACE&LOBE®	CHARLOTTE BEDHOUCHE
NORMANDIE	LE KALIF	PEACE&LOBE®	STÉPHANE MAUNIER
	SNARK	PEACE&LOBE®	FRANÇOISE GRIEU
NOUVELLE AQUITAINE	V.I.R.U.S	YES OUIË CAN	LENA JOUSSEINS
	FÉDÉRATION HIÉRO LIMOGES	DU SON POUR L'AUDITION	JÉRÉMY GALLIOT
	LA NEF	SONORAMA	ADELINÉ SOURISSEAU
OCCITANIE	OCTOPUS	PEACE&LOBE®	CHARLOTTE FOUSSARD
PAYS DE LA LOIRE	MUS'AZIK	PEACE&LOBE®	HÉLÈNE FOURRAGE

LES CHIFFRES CLEFS DE L'ANNÉE 2019 :

614 séances

104 560 spectateurs

dans **251** lieux musicaux à travers la France



UN NOUVEAU CONCERT PÉDAGOGIQUE EST EN COURS DE LABELLISATION PEACE&LOBE® À LA RÉUNION.



EN 10 ANS, LE NOMBRE DE
REPRÉSENTATIONS ET D'ÉLÈVES
SENSIBILISÉS EN FRANCE
GRÂCE AU DISPOSITIF PEACE&LOBE®
EST EXPONENTIEL, FRANCHISSANT LES
100 000 SPECTATEURS EN 2018.

LE RÉALISATION DU CAHIER DES CHARGES
POUR L'OBTENTION DU LABEL PECE&LOBE®
A FACILITÉ L'ESSAIMAGE DU MODÈLE DANS
DIFFÉRENTES RÉGIONS.



PÔLE FORMATION ET INFOS PRO

AGI-SON oeuvre pour faire monter en compétence les professionnels du spectacle vivant musical sur la gestion des volumes et la qualité sonore.

SOMMAIRE

AGI-SON CONNECT
JOURNÉE D'INFORMATION
CCP GESTION SONORE
FORMATION DE FORMATEURS
FORMATEURS AGI-SON
PERSPECTIVES SONORES #4
OUÏE KIT FESTIVAL
DEMANDE DE RÉVISION DU DÉCRET
INTERVENTIONS EXTÉRIEURES



AGI-SON CONNECT : LA PLATEFORME PROFESSIONNELLE

En juin 2019, AGI-SON a développé son propre réseau social privé pour en faire une **plateforme d'échanges entre les professionnels** sur les sujets de la qualité sonore, de sa gestion et de la prévention des risques auditifs dans le spectacle vivant musical.

OBJECTIFS :

- **MIEUX COMMUNIQUER** entre membres du réseau et collaborer plus efficacement
- **CRÉER** un espace d'échanges, de ressources et de conseils

ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE L'APPLICATION :

- **L'ÉQUIPE PERMANENTE AGI-SON**

L'APPLICATION CONTIENT DIFFÉRENTES FONCTIONNALITÉS

Fils de discussions, messagerie privée, calendrier, sondage, partage de document...

ANIMATION DES ESPACES :

- **L'ÉQUIPE PERMANENTE ET DES PERSONNES RESOURCES** Au sein du réseau AGISON.
- **EN 2019 : FORMASSIMO** s'est vue confiée la section Formation

BILAN 2019

L'intégralité des échanges du Conseil d'administration, entre les relais régionaux et au sein des Comités d'AGI-SON se font à présent sur :

AGI-SON Connect

Les formateurs agréés "AGI-SON" sont également réunis dans un espace dédié.

76 profils d'utilisateurs enregistrés en 2019.

UTILISATEURS EN 2019 :

- **LES MEMBRES D'AGI-SON**
- **LES COMITÉS D'AGI-SON**
- **LES FORMATEURS AGRÉÉS AGI-SON**
- **LES PERSONNALITÉS INVITÉES** : experts, partenaires



EN 2020, L'APPLICATION SERA PROGRESSIVEMENT OUVERTE AUX PARTICIPANTS DES GROUPES DE TRAVAIL INITIÉS LORS DU TOUR DE FRANCE D'AGI-SON SUR LE DÉCRET SON :

- GT 1 Régisseurs / Ingénieurs son d'accueil en salle & Régisseurs / Ingénieurs son tournants avec des artistes
- GT 2 Régisseurs de studios de répétition et musiciens, transmission de bonnes pratiques et gestion du son sur scène
- GT 3 Salles de diffusion de moins de 300 places
- GT 4 Les festivals de plein air vs clos

LA SECONDE ÉTAPE SERA D'OUVRIRE LA PLATEFORME À L'ENSEMBLE DES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE VIVANT CONCERNÉS PAR LA MISE EN APPLICATION DU DÉCRET «SONS AMPLIFIÉS».

LA JOURNÉE D'INFORMATION

Organisée une fois par an, cette journée d'information est dédiée aux risques auditifs et à la gestion sonore. Elle est ouverte à l'ensemble des professionnels du spectacle vivant : régisseur de studios, responsable de centre de ressources, manager, chargé de production, régisseur de salle, administrateur, directeur de salle, etc. ...

LES OBJECTIFS :

- **COMPRENDRE** le fonctionnement d'une oreille, expliquer les modes et les conditions des traumatismes potentiels liés aux forts volumes sonores, conseiller sur les conduites et les traitements médicaux à suivre
- **APPORTER** des éléments de connaissance sur les interrelations entre les évolutions artistiques, techniques des expressions musicales et les risques auditifs, initier à la physique du son, spécifiquement dans un contexte musical.
- **PRENDRE CONSCIENCE** du volume des instruments, et plus spécifiquement en matière de musiques amplifiées.
- **OBTENIR** des éléments de gestion de son exposition aux doses de bruit, les prévenir et s'en protéger.
- **CONNAÎTRE** le cadre réglementaire applicable en matière de gestion sonore et ses perspectives d'évolution.

THÈMES ABORDÉS :

- Notions de Physique
- Physiologie de l'oreille
- Historique des volumes sonores
- Pathologies de l'oreille
- Réglementations de santé publique et environnementale applicables en matière de diffusion de musiques amplifiées
- Gestion sonore et sensibilisation

SESSION 2019 :

- **MERCREDI 23 OCTOBRE 2019 À PARIS AU PRODISS**
- **NOMBRES DE PARTICIPANTS** en 2019 : **16**
- **INTERVENANT : LAURENT LECOQ**
- **RÉGISSEUR SON, FORMATEUR CERTIFIÉ « AGI-SON »***

* ayant suivi la Formation de formateurs AGI-SON



RÉALISER UN MOOC COMME SUPPORT DE LA JOURNÉE D'INFORMATION

LE CERTIFICAT DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES GESTION SONORE

Le CCP Gestion sonore a été créé par la branche du spectacle vivant (via la Commission paritaire nationale emploi formation du spectacle vivant - CPNEF-SV), en partenariat avec l'Afdas, AGI-SON et le CMB.

OBJECTIF :

- **FORMER À LA PRÉVENTION DES RISQUES AUDITIFS LIÉS À DES VOLUMES SONORES ÉLEVÉS**

DÉTAILS SUR LA FORMATION EN 2019 :

DURÉE : une journée

CONTENU :

- les données physiologiques,
- la physique du son,
- la législation en vigueur,
- les moyens de prévention.

PUBLICS VISÉS : Les professionnels et les employeurs du spectacle vivant, de la musique et du domaine du son, confrontés à la gestion des risques auditifs.

FINANCEMENT DE LA FORMATION : l'AFDAS

LIEUX : Ce stage est assuré à travers toute la France par onze organismes de formation agréés par la CPNEF-SV.

BILAN 2019

170 certificats délivrés



DANS LE CADRE DES ACCORDS D'ENGAGEMENT DE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI ET DES COMPÉTENCES, AGI-SON, EN LIEN AVEC LA CPNEF-SV SOUHAITE RENDRE LE CCP GESTION SONORE DIPLÔMANT.

LA FORMATION DE FORMATEURS

Organisée en partenariat avec l'IRMA, cette formation a été créée pour **former un corps d'intervenants spécialisés dans la question de la gestion sonore**. Elle s'adresse aux formateurs qui oeuvrent dans le cadre des formations initiales et continues liées au spectacle vivant musical.

LES OBJECTIFS :

- **COMPRENDRE ET IDENTIFIER** les enjeux de la formation en gestion sonore et de la prévention des risques auditifs.
- **ÉTUDE** les outils de la gestion sonore et les principales thématiques utilisées sur une intervention.
- **CONCEVOIR** des contenus et des outils pédagogiques en fonction de la nature des publics.
- **ÊTRE CAPABLE** de construire et de conduire une intervention pour des publics diversifiés.
- **CONSEILLER** les artistes et leurs encadrements sur les conduites à suivre pour optimiser les comportements.

SESSION 2019 :

DATES ET LIEU : à Lyon avec FORMASSIMO du 28/01 au 01/02/2019 et les oraux le 14/02/2019

LAURÉATS 2019 :

- MATTHIEU CHARRIER
- ANTONIN PINEAU
- BENOÎT RAPETTI

INTERVENANTS :

- FRANCK BOYAT
- FRÉDÉRIC FINAND
- LAURENT LECOQ
- SARAH BATTEGAY



UNE NOUVELLE SESSIONS SERA PROPOSÉE À L'AUTOMNE EN PARTENARIAT AVEC L'IRMA DANS LE CADRE DES ACCORDS D'ENGAGEMENT DE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI ET DES COMPÉTENCES, AGI-SON, EN LIEN AVEC LA CPNEF-SV SOUHAITE RENDRE LA FORMATION DE FORMATEURS DIPLÔMANTE.

LES FORMATEURS AGI SON

AGI-SON souhaite valoriser son corps d'intervenants spécialisés dans la prévention des risques auditifs et la gestion des volumes sonores. Ils sont aujourd'hui une vingtaine à travers la France. Une page leur est désormais consacrée sur agi-son.org afin de présenter les parcours et spécificités de chacun.



ANIMER LA COMMUNAUTÉ DES FORMATEURS ET FORMALISER LEURS OFFRES DE FORMATION.

LE OUÏE KIT FESTIVAL

Pour aider les professionnels à se mettre en conformité (décret son), AGI-SON a lancé en 2018 un kit à destination des organisateurs de festivals dans lequel sont recensés les supports, protections et ressources disponibles pour informer les publics sur les risques auditifs.



LE KIT CONTIENT :

- **UNE LISTE DES BONNES PRATIQUES**
- **DES SUPPORTS DE PRÉVENTION** physiques et digitaux gratuits (affiche, flyers, cartes de prévention, sous-bocks, spots vidéo, bannières, etc.).
- **DES TARIFS AVANTAGEUX** pour des protections auditives adaptées.
- **COMMENT ANIMER UN STAND DE PRÉVENTION** avec des jeux vidéo.
- **DES CONSEILS DE COMMUNICATION** avant et pendant l'évènement.
- **LES MESSAGES DE PRÉVENTION** pour adopter les bons réflexes.
- **ET DEPUIS 2019 DES CONSEILS PRATIQUES** pour les stands de prévention, un modèle de flyer / affiche pour le prêt de casques enfants. (voir en annexe p x).

Le kit ayant rencontré un vif succès en 2018, AGI-SON a proposé une version actualisée et agrémenté de nouveaux outils en 2019.



DÉCLINER LE OUÏE KIT FESTIVAL DANS UNE VERSION POUR LES LIEUX DE CONCERT

LES PERSPECTIVES SONORES #4

Ces deux journées professionnelles marquent le temps-fort professionnel du Mois de la Gestion Sonore. Elles offrent un espace de rencontres et de réflexions entre les professionnels du spectacle vivant, de la santé, de l'environnement, de l'enseignement et de la formation... La 4^{ème} édition s'est déroulée les 18 et 19 novembre 2019 à la Maison des Pratiques Artistiques et Amateurs /Breguet (Paris 11).

Programme détaillé en annexe.



BILAN 2019 :

LUNDI 18 NOVEMBRE

Journée dédiée à la prévention et à l'éducation au sonore.

TABLE RONDE 10H30-13H00

Santé auditive des jeunes : comment la prévention s'adapte à la mutation des pratiques d'écoute ?

On observe ces dernières années de véritables changements dans les modes de consommation et d'écoute de la musique chez les adolescents : quels sont les nouveaux comportements à risques ? Comment adapter les dispositifs de prévention et d'éducation au sonore à ces nouvelles pratiques ?

ANIMATION :

• **CARINE JEANTON**, Conseillère musicale et technique et formatrice.

INTERVENANTES :

- **ANNE-LAURE PRUNIER**, coordinatrice du pôle prévention - **Polca**
- **SANDRINE COURTIAL**, codirectrice de **l'ARA - Autour des Rythmes Actuels**
- **HÉLÈNE FOURRAGE**, productrice du concert pédagogique **Peace&Lobe®** en Pays de la Loire - **MUS'AZIK : excusée et remplacée par Yann BIEUZENT**
- **ANGÉLIQUE DUCHEMIN**, directrice d'**AGI-SON**

LE CONSTAT :

D'après les résultats du Baromètre sur les jeunes publié par AGI-SON en novembre 2019, 1/4 des jeunes déclarent être sensibles à la qualité sonore et près de la moitié savent qu'elle diffère selon les supports (smartphone, vinyle et CD). Ils sont cependant plus nombreux à prêter attention à la qualité du matériel plutôt qu'à la qualité de reproduction de l'œuvre. Or, le processus de compression est déterminant dans la qualité de la musique qu'on écoute. Le choix de s'orienter vers un meilleur format de compression n'est pas anodin puisqu'il permet de moins augmenter le son pour ressentir le volume. Il devient donc un levier de réduction des risques qui est de plus en plus utilisé dans les dispositifs de prévention.

LES PERSPECTIVES :

- Sensibiliser les jeunes à la qualité sonore en renforçant ou complétant les outils et actions d'éducation au sonore en abordant la thématique des différents formats de compression.
- Transmettre aux jeunes des clés pour distinguer les différents formats des fichiers musicaux.
- Encourager les acteurs de la prévention à aborder cette question en utilisant des supports comme la vidéo de **l'ARA accessible à tous sur edukson.org**.

TABLE RONDE 14H30-17H30

Ecoute nomade et risques auditifs : quelles préventions pour l'espace urbain de 2020 ?

Depuis 8 ans, AGI-SON pilote la campagne de prévention Mobyly'Son, dédiée à l'écoute nomade dans les transports en commun, celle-ci ayant été très plébiscitée par les territoires, AGI-SON lancera en 2020 une concertation pour la moderniser. Des professionnels issus des différents secteurs impliqués partagent leur vision du déploiement d'une telle campagne dans l'espace urbain.

ANIMATION :

• **YANN BIEUZENT**, animateur réseau du **Pôle de coopération pour les musiques actuelles en Pays de La Loire**

INTERVENANTS :

- **SÉBASTIEN LEROY** responsable des relations extérieures et partenariats à la **JNA**
- **YVES BOZELEC**, architecte Voyager de la **Ville de Paris**
- **THIERRY CHARLOIS**, chef de projet sur la politique de la nuit à la **Ville de Paris**
- **CHARLOTTE FOUSSARD**, chargée de prévention en Occitanie pour la Fédération **Octopus**

LE CONSTAT :

La Campagne Mobyly'Son concerne les personnes qui ont une écoute dite «nomade» de la musique c'est à dire au casque, en se déplaçant. Une habitude qui s'est généralisée ces dernières années avec l'hégémonie du Smartphone dans notre quotidien.

Les chiffres de 2015 présentés par la JNA illustrent ce phénomène : ils révèlent que 100% des jeunes des 15-18 ans sont équipés en smartphone et 91% des 15-17 ans l'utilisent dans les transports en commun.

Dans le contexte des transports, les usagers de casques/écouteurs ont tendance à monter le son pour couvrir l'environnement sonore et s'isoler.

LES PERSPECTIVES :

- Une refonte intégrale de la Campagne Mobyly'Son pour 2021.
- S'inspirer de la pluralité des modes de prévention exposés par la Ville de Paris : l'affichage, la médiation, l'habillage du mobilier urbain...
- L'enjeu est de se démarquer des messages publicitaires qui saturent l'espace urbain.
- Concevoir une campagne qui est en capacité de toucher une audience intergénérationnelle.
- Investir les smartphones pour diffuser les messages.
- Impliquer les plateformes d'écoute et les fabricants de smartphone.

LUNDI 18 NOVEMBRE

Journée dédiée à la prévention et à l'éducation au sonore.

PRÉSENTATION DE L'EXPOSITION ELECTRO SOUND 17H30-18H

Electro Sound est une exposition ludique et interactive qui propose aux visiteurs de découvrir les secrets des équipes « son » d'une salle de concert.

PRÉSENTATION :

- **JOHAN LANGOT**, directeur de Science Animation et Charlotte Foussard d'**Octopus**.

MARDI 19 NOVEMBRE

Journée dédiée à la gestion professionnelle du son

RENCONTRE - DÉBAT 14H00-16H00

Compétence de l'ingé son : faut-il instaurer un « permis » pour piloter un système de sonorisation en concert ?

Nul ne contredira que l'ingénieur du son est la clef d'un concert réussi ! Il a la triple responsabilité de répondre aux attentes des musiciens, à celles du public tout en respectant les exigences réglementaires. Un équilibre parfois compliqué à obtenir notamment face à des systèmes de sonorisation de plus en plus évolutifs et performants.

ANIMATION :

- **DAVID OMER**, régisseur son et gérant de **Next Level SPL**

INTERVENANTES :

- **CAROLE ZAVADSKI**, déléguée générale de la **CPNEF-SV** (Commission paritaire nationale emploi formation du spectacle vivant)
- **PATRICK FERRIER**, directeur général de La Filière, Centre National de Formation réunissant le **CFPTS** et le **CFASVA**
- **MARC DE FOUQUIÈRES**, directeur technique chez **Dushow**

LE CONSTAT :

De nos jours les productions sont en flux tendu et les techniciens son se doivent d'être efficaces immédiatement. Beaucoup sont formés sur le terrain lors de stages. Cette expérience professionnelle est primordiale pour compléter la formation de l'ingénieur du son. Si les diplômés prennent de plus en plus d'importance dans le recrutement, on observe que l'expérience prévaut et en particulier en ce qui concerne les postes à responsabilités des grands institutions. Il y a à ce jour 14 000 techniciens recensés en France mais aucune statistique sur les formations des métiers du son. La formation s'est pourtant développée ces dernières années, de nouveaux métiers ont émergé comme celui de concepteur systèmes. Le domaine des musiques actuelles est également très perméable aux évolutions technologiques et à l'innovation. Les professionnels du son se doivent d'actualiser leurs connaissances pour suivre les tendances.

LES PERSPECTIVES:

- Valoriser et préciser les compétences des métiers du son dans le secteur musical pour mieux les comprendre et définir les missions, les responsabilités et le savoir-faire.

18H : COCKTAIL DU MOIS DE LA GESTION SONORE

- Faire monter en compétence les formations de la chaîne des faiseurs de son. L'ingénieur du son n'est pas l'ingénieur système mais devrait avoir accès à un niveau d'information plus élevé pour travailler de façon plus efficace et en connaissance de cause.
- Clarifier les parcours de carrières.
- Instaurer une chaîne de co-responsabilité entre l'ingénieur du son, le producteur, l'exploitant de la salle...
- Réfléchir à l'instauration d'une habilitation.
- Faire évoluer le Certificat de Compétences Professionnelles à la Gestion sonore.

RENCONTRE - DÉBAT 16H15-18H15

Sonorisation et innovation : quel système son dans la salle de l'an 3000 ?

À quoi ressemblera la sonorisation des salles du futur ? Quelles sont les innovations en matière de spatialisation du son, de qualité sonore et d'équipement ? Peut-on rêver à une sonorisation en phase avec la transition écologique ?

ANIMATION :

- **FABRICE JALLET**, coordinateur du Pôle Musique et Innovation à **L'IRMA**

INTERVENANTS :

- **DAVID ROUSSEAU**, électro-acousticien et ingénieur système
- STÉPHANE DUFOSSÉ**, CEO de **Augmented Acoustics**
- MARTIN ANTIPHON**, ingénieur du son, producteur chez **Music Unit**
- ETIENNE CORTEEL**, director of Scientific Outreach **L-Acoustics**
- JULIEN FEUILLET**, ingénieur en Énergie et directeur de **PIKIP Solar Speakers**

LE CONSTAT :

Aujourd'hui, les salles de musiques actuelles ne sont pas construites pour une esthétique spécifique or on sait que l'acoustique est une science complexe. C'est donc au sonorisateur d'adapter au mieux le système de sonorisation du concert. Il est, de plus, confronté à deux nouvelles problématiques : l'émergence sonore et les niveaux dBC et dBA à respecter en tout point accessible au public. Il devra y répondre au plus vite afin de se conformer au décret «sons amplifiés» en vigueur depuis un an. L'autre défi sera de sonoriser les tiers lieux, tels que Dehors Brut à Paris, qui sont en plein boom dans nos espaces urbains.

LE CONSTAT (SUITE)

Si dans la salle de concert 2019, les sources sonores pour le public sont au même endroit, quelles sonorisations se profilent pour l'an 3000 ?

LES PERSPECTIVES :

La spatialisation sonore et la multidiffusion sont des solutions en pleine expansion. L-Acoustics expérimente le système L-ISA dont l'objectif est de répartir les sources sonores et donner une position à chaque tranche sonore à la console pour proposer un mixage objet. Il propose aussi d'ajouter un caisson de basse central pour gérer les graves. Ces systèmes permettent de progresser dans la qualité sonore et ainsi d'abaisser les niveaux sonores. Cette recherche de la qualité sonore s'incarne aussi avec des dispositifs comme Supralive (un produit d'Augmented Acoustics) où le spectateur équipé d'oreillettes peut personnaliser le mix du concert. Un outil qui peut aussi venir en complément des grandes salles (stades) où certaines zones sont mal sonorisées.

Les évolutions technologiques offrent de nouveaux champs créatifs pour les artistes que ce soit dans leur live et ou dans la musique enregistrée. Ex: Le concert de l'artiste Molécule en son 3D où le public l'entoure.

La tendance au gigantisme des concerts qui est très énergivore s'essouffera-t-elle et irons-nous vers des systèmes de sonorisation plus durables ? Des projets comme PikiP Solar Speakers qui développe des enceintes à panneaux solaires enclenchent cette transition écologique. Et pourquoi pas créer un flux universel pour diffuser les concerts en temps réels dans plusieurs lieux via différents supports ? Voilà de quoi diminuer l'empreinte

carbone de nos activités liées au spectacle !

Faudra-t-il encore composer avec le «visuel» des concerts (ex: le mur d'écran du festival Coachella) qui est très tendance mais complexifie l'installation du système son voir le réduit ?

D'ici l'an 3000, on ne pourra faire l'impasse sur un complément de formation de la profession sur la gestion des basses fréquences.

Si les nouvelles technologies vont à grande vitesse, elles restent onéreuses et ne pourront se généraliser qu'avec des tarifs accessibles, un complément de formation de la profession, ainsi qu'une capacité et une volonté à réinventer l'expérience sonore !

18H15 : PRÉSENTATION DU CLUB AGI-SON

Pour répondre aux attentes et aux questionnements des professionnels du spectacle vivant quant aux différents types de matériel de gestion sonore que l'on trouve sur le marché, l'association AGI-SON lance un club ouvert aux fabricants qui souhaitent être dans une démarche proactive pour développer un matériel répondant au mieux au décret «sons amplifiés».

18H30 : POT DU CLUB AGI-SON

Lancement officiel du Club AGI-SON avec ses premiers membres : AWA-Music, RAMI Audio, ATC-Cesva.

BILAN 2019

- La fréquentation est en hausse.
- Les rencontres ont été pour la 1^{ère} fois enregistrées en podcasts.
- Un partenariat a été initié avec le Lycée Paul Poiret (Paris 11^{ème}) dont les élèves du cursus Sonorisation pour le spectacle et l'événement du DNMADE (un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade de Licence) ont participé à la 2nde journée.



CLÔTURER L'ANNÉE DES 20 ANS AVEC UNE ÉDITION SPÉCIALE DES PERSPECTIVES SONORES

PÉTITION #LIVE EN DANGER

Suite au bilan du « tour de France », AGI-SON et ses membres, le Prodiss et à la SACEM, ont lancé #Live en Danger, une campagne accompagnée d'une pétition en ligne. Centrée autour du message « OK pour un « décret son » qui ne mette pas la scène KO », l'objectif de cette campagne est de mobiliser les professionnels mais également le public face aux conséquences du nouveau décret. Un kit pro réunissant une affiche, un flyer, des bandeaux web ainsi qu'une vidéo permettant de relayer la campagne a été créé.

BILAN 2019

- La pétition #Live en Danger - mise en ligne sur change.org a dépassé les 6 200 signataires. [Extraits des retombées presse en annexe.](#)

DEMANDE DE RÉVISION DU DÉCRET



RÉCAP' CHRONOLOGIQUE

AOÛT 2017

Parution du Décret «sons amplifiés».

2017-2018 :

AGI-SON réalise un tour de France avec le CNV et la Sacem pour informer sur le contenu du décret et lister les points de blocages. A l'issue de ces groupes de travail, un bilan est adressé au CNB (Centre National du Bruit) et aux ministères pour rendre compte de la réalité du terrain et alerter sur la complexité du texte. Dans le même temps, les membres du CNB échangent sur les contenus d'un arrêté d'application.

OCTOBRE 2018 :

Application du décret.

NOVEMBRE 2018 :

Novembre 2018 : Bilan du tour de France d'AGI-SON qui liste les points de blocages et propose des solutions pour coller aux spécificités du spectacle vivant.

DÉCEMBRE 2018 :

Le ministère de la culture renonce à un arrêté d'application du décret au regard des lourdes modifications à y apporter s'orientant ainsi vers une révision du décret.

Lancement d'une pétition «Live en danger» signée par plus de 6500 professionnels du spectacle vivant pour demander une révision du décret.

OCTOBRE 2019 :

1^{er} anniversaire du décret.

Si AGI-SON demande une révision du décret sur certains points inapplicables, l'association reste dans l'accompagnement des professionnels sur le reste du texte et continue d'alimenter des réflexions idéologiques et techniques sur la qualité des prestations des concerts en live.

INTERVENTIONS EXTÉRIEURES



AGENDA DE L'ANNÉE 2019

FÉVRIER :

RÉUNION LIVE DMA - ANVERS

AVRIL :

ANIMATION D'UNE RENCONTRE SUR LA QUALITÉ SONORE AU PRINTEMPS DE BOURGES
3^{ÈME} RENCONTRES NATIONALE " JEUNES, FÊTES ET TERRITOIRES " - BOURGES
FORMATION DE FORMATEURS AGI-SON - LYON

MAI :

INTERVENTION POUR LE GROUPE AUDIENS AUPRÈS DES SÉNIORS - VANVES

JUIN :

SÉMINAIRE DE LA PLATEFORME NATIONALE DE LA VIE NOCTURNE (PNVN) - BORDEAUX
ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU CNB - PARIS

JUILLET :

RAFFUT - ANGOULÊME

AOÛT :

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF ECHO-LOW AU CABARET VERT - CHARLEVILLE-MÉZIÈRES
VISITE DU PROTOTYPE DE ZONE DE REPOS AUDITIF AU FESTIVAL ROCK EN SEINE - PARIS

SEPTEMBRE :

CONGRÈS NATIONAL DU SMA - DIJON

OCTOBRE :

ANIMATION D'UNE RENCONTRE SUR LE DÉCRET "SON" AU MAMA - PARIS
MEETING LAURÉATS DU FAIR - PARIS
7^{ÈME} RENCONTRES RÉDITEC - STRASBOURG

NOVEMBRE :

RENCONTRES DU RIF SUR LA GESTION SONORE - ÎLE-DE-FRANCE

DÉCEMBRE :

PRÉSENCE AU VILLAGE PRO DES TRANS MUSICALES - RENNES
ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU CNB - PARIS

A flock of birds is flying in a V-formation across the top half of the page. The background is a solid, bright orange color. The birds are small, white silhouettes, and their flight path is curved, starting from the upper left and moving towards the right.

ANNEXES

BILAN LA COMMUNICATION DIGITALE

SITE : AGI-SON.ORG

28 101 VISITES en 2019 (+3%)

Connexions au site **par appareil** :

71,8% avec un ordinateur

25,7% avec un mobile (+ **28%**)

2,5% avec une tablette

NEWSLETTER

2 595 ABONNÉS

Fréquence : **MENSUELLE**

et plus en fonction de l'actualité.

Développement de LA LIGNE ÉDITORIALE avec des interviews et comptes-rendus des rencontres animées par AGI-SON (voir article page suivante).

RÉSEAUX SOCIAUX

Facebook : **1 571** abonnés en 2019 (+ **44%**)

@AssociationAgiSon

Twitter : **889** abonnés (+ **11%**)

@agi_son

LinkedIn : **173** abonnés

@AGI-SON

Instagram : **341** abonnés

@agi_son

SITE : EDUKSON.ORG

32 187 VISITES en 2019 (+22%)

Les **jeux vidéos** de la plateforme :

Pop Challenge 1 908 joueurs en 2019 (-31,91%)

Sound Clash 2 408 joueurs (-33,43%)

NEWSLETTER

Lancée au printemps 2019.

350 ABONNÉS.

Fréquence **par trimestre**

RÉSEAUX SOCIAUX

Twitter : **107** abonnés

@EduKson_

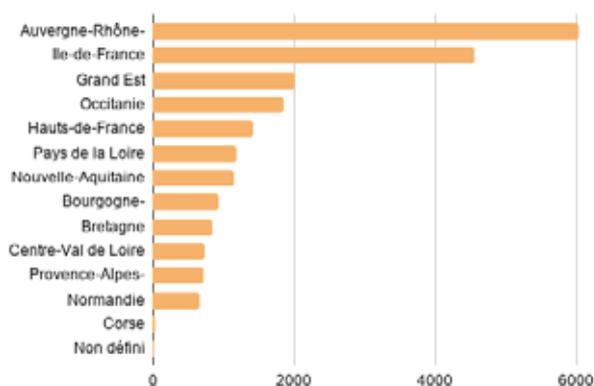
Facebook : **161** abonnés

@edukson

Instagram : **66** abonnés

@edu_k_son

Origine géographique des utilisateurs en 2019



DÉVELOPPEMENT DE LA LIGNE ÉDITORIALE SUR LE SITE

EXEMPLE D'ARTICLE PARU SUR AGI-SON.ORG

«DÉCRET SONS AMPLIFIÉS : UNE ÉPÉE DE DAMOCLÈS SUR LES FESTIVALS»

Jeudi 17 octobre 2019 dans le cadre du MaMA, Agi-Son entouré du Prodiss, du SMA et du CNV dressait un bilan de cette 1ère année d'application du décret « sons amplifiés » pour les festivals.



Eddy PIERRES - directeur du festival Panoramas et représentant du Prodiss a déclaré que si aucun problème n'a été, pour le moment, signalé par les adhérents du Prodiss et de la Fédération De Concert, il considère que ce décret est une véritable épée de Damoclès sur les festivals. L'ensemble du secteur était favorable à une révision du décret et s'attendait à une baisse des niveaux sonores mais le texte, tel qu'il a été publié, est vécu comme la mesure de trop qui s'ajoute au contexte sécuritaire (circulaire Collomb) qui pose déjà beaucoup de problèmes aux festivals. Par ailleurs, Eddy PIERRES s'étonne qu'aucun moyen financier supplémentaire ne soit annoncé pour aider les festivals à renforcer leur information sur les risques auditifs auprès du public mais aussi pour financer l'étude d'impact des nuisances sonores (EINS). Il s'inquiète pour les jeunes festivals qui vont devoir faire face, dès le départ, au coût onéreux d'une EINS, ce qui risque de freiner les nouvelles initiatives. Il déplore également que la limitation du dB(C) à un niveau si bas, stigmatise les esthétiques musicales chargées en basses fréquences.

Manou COMBY - directeur de la Rodia et représentant du SMA n'a pas eu non plus de retours sur des situations critiques pour cette première année. Cependant, il partage totalement le sentiment que cette nouvelle réglementation est un moyen de faire pression sur les festivals. Selon lui, le texte ouvre la voie aux procédures et rend les festivals perméables au contexte politique. Un festival tel que le sien (Détonation) va totalement dépendre de la bienveillance des pouvoirs publics qui le défendront... ou pas !

Pour Jean-François PAUX - responsable du secteur « salles de spectacles » du CNV, le décret est une menace pour l'ensemble des festivals en fonction des relations qu'ils entretiennent avec leurs collectivités locales. Les futures élections représentent de ce fait un risque bien réel. Il s'inquiète de la judiciarisation de la société, où les riverains peuvent faire annuler des événements ou fermer des établissements en lançant des procédures à partir de textes officiels.

Selon lui, différents points du décret sont impossibles à appliquer. Il existe par exemple des marges d'erreur assez importantes à prendre en compte dans la mesure

des dB(C), il se demande par ailleurs comment l'EINS exigée aux festivals peut prendre en compte des paramètres imprévisibles tels que la météo du jour J (vent, pluie...).

Du point de vue d'**Alexandre JAILLON, co-directeur de We Love Art**, la grosse difficulté de ce décret est de respecter les niveaux sonores (dB(A), dB(C)) en tout point accessible au public.

Et concrètement lors de leurs événements :

Festival Détonation : Manou COMBY a observé que certains voisins se sont appuyés sur le décret pour se plaindre de l'émergence ce qui a amené le festival à intensifier sa médiation.

Festival Panoramas : L'ARS est venue réaliser une visite très officielle dont les conclusions ont été transmises au préfet. Cette année aucune EINS n'a été demandée. L'avis de l'ARS a été modéré en indiquant que les niveaux étaient respectés avec une petite difficulté sur les 118 dB(C). L'ARS a demandé les enregistrements des données relatives aux volumes sonores et le prestataire a accepté de le faire exceptionnellement mais refusera la prochaine fois car, il estime se retrouver dans une position juge et parti. Eddy PIERRES s'est interrogé sur la pertinence de remettre les enregistrements de niveaux aux pouvoirs publics de manière systématique et pas uniquement en cas de problème avéré.

We Love Green : L'EINS qu'ils ont l'habitude de réaliser chaque année n'a pas pu répondre à tous les points du décret mais ils ont fait au mieux pour s'en approcher. Alexandre JAILLON explique que ce travail de mesure des niveaux sonores a été engagé il y a déjà quelques années avec la préfecture de police puisque We Love Green est le premier festival sur lequel ils ont réalisé ce type de contrôle. Cela a donc été une longue phase d'apprentissage pour la préfecture qui a été accompagnée par l'équipe du festival dans ce travail.

Pour conclure la rencontre, **Angélique DUCHEMIN - directrice d'AGI-SON** a rappelé que les ministères ont renoncé à publier un arrêté d'application du décret. Les membres d'AGI-SON ont quant à eux déposé une demande urgente de révision du décret. AGI-SON poursuit les rendez-vous pour obtenir des trois ministères impliqués (Culture, Environnement, Santé) une réouverture du texte afin de préciser les différents points techniques qui rendent à ce jour sa mise en application impossible cela porte notamment sur l'EINS pour les festivals en extérieur, le « en tout point accessible au public »... a démontré que la haute technicité du texte l'impose. Les ministères semblent depuis ouverts à une discussion.

SUPPORTS DE LA CAMPAGNE HEIN?!



- Affiches et tracts
- Cartes de prévention - 6 modèles recto verso



- Spot vidéo de la campagne : Les bons réflexes à adopter !
- Spot vidéo AGI-SON / Santé publique France: Comment bien mettre ses bouchons ?



<https://youtu.be/gJWMBTVmrYQ>



<https://www.youtube.com/watch?v=X1gCaDEkad8>

- Bouchons en mousse
- Sous-bocks
- Encarts web



#OuïeLoveMusic

PROGRAMME DU MOIS DE LA GESTION SONORE

PROGRAMME DU MOIS DE LA GESTION SONORE NOVEMBRE 2019

Auvergne-Rhône-Alpes

PEACE&LOBE® DOSE LE SON
CONCERT PÉDAGOGIQUE scolaires : collège/lycée
/ 23 représentations /

Bourgogne-Franche-Comté

PEACE&LOBE®
CONCERT PÉDAGOGIQUE
scolaires : collège/lycée
Pot-de-culacoustic avec en alternance : Hildenet / L'ouïe
/ 14 représentations /

SESSIONS DE MOULAGE
EQUIPEMENT tout public
Réalisation de protections auditives sur-mesure.
/ le 12 nov à Dijon, le 13 nov à Besançon /

Grand Est

PEACE&LOBE® CONNEXION OUIÉ FI
CONCERT PÉDAGOGIQUE
scolaires : collège/lycée
Pot-de-culacoustic - le groupe OUIÉ FI
/ 3 représentations dans les établissements de Champagne-Ardenne /

PARCOURS SON
FORMATION pro du spectacle vivant
3 jours pour s'initier aux techniques d'amplification en concert. Une journée diplômante est dédiée à la gestion sonore et aux risques auditifs.
/ Le Colmarais - Bénes /

SESSIONS DE MOULAGE
EQUIPEMENT professionnels du spectacle vivant
Réalisation de protections auditives sur-mesure.
/ Chassant, Mulhouse, Colmar, Sélestat, Strasbourg et Reims, le 28 et 29 nov à Bénes /

GÈRE TON SON EN RÉPÉTITION
ATELIER PARTICIPATIF musiciens débutants ou intermédiaires
Cet atelier leur permettra de perfectionner la gestion de leur son en répétition. Sous la forme d'une véritable répétition d'un groupe amateur, les intervenants prodigueront les outils et conseils pour trouver le compromis entre efficacité dans sa balance et confort de jeu pour sa répétition.
/ 1 séance à Bénes /



Peace&Lobe® est un programme de concerts pédagogiques labellisé par AGI-SON.
L'objectif : apprendre aux collégiens et lycéens à doser leur exposition au son dans leur vie quotidienne (concerts, baladeurs, pratiques musicales...). Le concert est rythmé d'extraits musicaux joués en live, d'interaction avec le public. Une façon ludique d'aborder l'histoire des musiques amplifiées, la physiologie de l'oreille, la physique du son et la protection de l'audition... Chaque territoire a développé son propre Peace&Lobe® avec des artistes locaux. Il en existe actuellement 13 différents en tournée.

PROGRAMME DU MOIS DE LA GESTION SONORE NOVEMBRE 2019

«RISQUES AUDITIFS : HISSONS LE PAVILLON!»

ATELIER tout public
Jeu collaboratif rythmé de blind tests, défis et autres challenges, afin de comprendre les risques auditifs, les symptômes qui doivent alerter, et les mesures à prendre pour retarder le plus possible l'usure auditive.
/ le 27 nov à La Mission locale de Villy-le-François (Stilles) /

SENSIBILISATION AUX RISQUES LIÉS À L'ÉCOUTE DES BALADEURS MP3

ATELIER scolaires : collège, lycée
Un atelier pour aborder les notions de fréquences, de spectre audio, les réglementations sur les niveaux sonores et les dangers pour l'audition. L'objectif d'aider les jeunes à faire un usage raisonné et sans risques de leurs écouteurs.
/ 8 séances dans les établissements à Alençon /

LA PUCE À L'OREILLE

SPECTACLE scolaires : primaire
L'Oreille, personnalisée, aime tellement la musique, au point d'en écouter beaucoup, sans se préoccuper du volume fréquemment élevé, ni des dommages qu'il lui guettent. Sa rencontre avec le Docteur Lapuce lui permettra de prendre connaissance des menaces consécutives à ses pratiques habituelles et d'être ainsi mise en garde.
/ 3 représentations à Mulhouse /

PEACE&LOBE®
CONCERT PÉDAGOGIQUE scolaires : collège/lycée
Pot-de-culacoustic: Tachis Waka (Voc) avec DJ Sody (DJ, clavier et sampler) ou le groupe The Pot-de-culacoustic.
/ 11 représentations /

POURQUOI TU CRIES ?

SPECTACLE scolaires : primaire
Le Weepers Circus (en duo) interprète deux personnages mystérieux qui chantent des fables traditionnelles ou inédites, tout en abordant la prévention de manière pédagogique, dans une ambiance poétique et festive.
/ 2 représentations à Strasbourg /

«MONTER UNE PETITE SONO POUR UN CONCERT DANS UN PETIT LIEU»

ATELIER PARTICIPATIF tout public
/ 1 séance /

LA SOUPE AUX OREILLES

SPECTACLE PÉDAGOGIQUE scolaires : primaire & familles
Théâtre musical sur le thème de l'audition.
/ 2 représentations /

PROGRAMME DU MOIS DE LA GESTION SONORE NOVEMBRE 2019

Hauts-de-France

DÉCRET SON : UN RISQUE POUR LA DIVERSITÉ CULTURELLE ? pro du spectacle vivant
RENCONTRE
Quelles sont les conséquences de ce décret, et comment l'ensemble des acteurs des musiques actuelles se sont emparés, au pas du sujet. Cette matinée est aussi l'occasion de parler de la structuration de la prévention auditive en région Hauts-de-France.
/ le 26 nov. de 10h à 13h à CSM Carier à Arras avec l'ASA et Haute Fidélité /

ALERTE OREILLE
SPECTACLE PÉDAGOGIQUE public familial
Un spectacle musical pour apprendre aux petits et s (et à leurs parents) comment protéger leur audition.
/ 20 nov à La Laine des Petites - Arras /

SESSIONS DE MOULAGE
EQUIPEMENT professionnels du spectacle vivant
Réalisation de protections auditives sur-mesure.
/ le 26 nov à Marigny les Compiègnois avec l'association le P2245 /

Île-de-France

LES PERSPECTIVES SONORES #4
RENCONTRES PROFESSIONNELLES D'AGI-SON
public professionnel : spectacle vivant, santé, éducation, prévention...
Programme présenté en alternat p 9,10 et 11
/ 18 et 19 nov à la Mission des Pratiques Artistiques (Bogard) - Paris 11ème /

FOCUS GESTION SONORE ET PRÉVENTION DU RIF
TEMPS D'INFORMATION public : pro et adhérents du RIF
Le RIF propose un temps fort pour présenter ses dispositifs de prévention, faire le point sur l'actualité du décret son.
/ 4 sessions dans différents départements /

SESSION DE MOULAGE
EQUIPEMENT professionnels du spectacle vivant
Réalisation de protections auditives sur-mesure.
/ le 13 nov à Paris, le 14 nov à Arras, le 25 nov à Choisy, le 30 nov à Créteil /

LA SOUPE AUX OREILLES
SPECTACLE PÉDAGOGIQUE scolaires : primaire
Théâtre musical sur le thème de l'audition.
/ 3 représentations /

PEACE&LOBE®
CONCERT PÉDAGOGIQUE scolaires : collège/lycée
/ 8 représentations /



PROGRAMME DU MOIS DE LA GESTION SONORE NOVEMBRE 2019

NORMANDIE

PEACE&LOBE®
CONCERT PÉDAGOGIQUE scolaires : collège/lycée
/ 1 représentation /

LA SOUPE AUX OREILLES
SPECTACLE PÉDAGOGIQUE scolaires : primaire & familles
Théâtre musical sur le thème de l'audition.
/ 1 représentation /

JOURNÉE D'INFO RÉGIONALE SUR LE DÉCRET SON
TEMPS D'INFORMATIONS public : professionnels du spectacle vivant
Journée d'information sur l'évolution du décret relatif à la prévention des risques liés aux bruits et aux sons amplifiés.
/ 18 nov de 10h - Arras /

SESSIONS DE MOULAGE
EQUIPEMENT professionnels du spectacle vivant
Réalisation de protections auditives sur-mesure.
/ le 19 nov à Caudebec /

NOUVELLE AQUITAINE

PHONOGRAPHE.MP3
ANATOMIE DES MUSIQUES ACTUELLES PAR L'ÉVOLUTION DES LECTEURS AUDIO
EXPOSITION tout public
Découvrez l'impact des évolutions technologiques sur nos pratiques d'écoutes.
/ En novembre au caféMUSIC - Mont de Marsan /

DÉCIBELS, ATTENTION DANGER !
EXPOSITION tout public
/ En novembre au caféMUSIC - Mont de Marsan /

ON PEUT FAIRE PEUR AU BRUIT
EXPOSITION tout public
/ En novembre au caféMUSIC - Mont de Marsan /



PROGRAMME DU MOIS DE LA GESTION SONORE (SUITE)

PROGRAMME DU MOIS DE LA GESTION SONORE NOVEMBRE 2019

SONORAMA scolaires : collèges, lycées SPECTACLE PÉDAGOGIQUE

/ 1 représentation /

DÉCIBEL ET TINTAMARRE

SPECTACLE PÉDAGOGIQUE scolaires : maternelles

Spectacle de la Cie Un Brin de Thé adapté du livre-disque «On peut faire peur au bruit» de Florence Deyres.

/ 4 représentations /

OUÏE CHEF

SPECTACLE PÉDAGOGIQUE scolaires : primaires

À l'aide d'une cuisine instrumentarium, les enfants sont amenés à redécouvrir leur environnement sonore tout en étant sensibilisés aux risques auditifs. Les poireaux, les choux et les pommes de terre se transforment en oreilles, la table en guitare électrique, et les casseroles en enceintes. Cie Virus.



/ 8 représentations /

YES OÏE CAN

SPECTACLE PÉDAGOGIQUE tout public, scolaires : collèges, lycées

Ferailleurs de génération en génération. Michéline, Jean-Paul et Jean-Louis franchard proposent à travers leur univers rouillé et déjanté une découverte des mécanismes auditifs et du son. Celle-ci passe par l'histoire des techniques et esthétiques des musiques des XXème et XXIème siècles ainsi que par une illustration originale du fonctionnement de l'oreille et des risques auditifs. Cie Virus.

/ 8 séances - 1 séance hors public le 20/11 à 20h au CaféMusic - Mont de Marsan /

SESSION DE MOULAGE

EQUIPEMENT professionnels du spectacle vivant

Réalisation de protections auditives sur-mesure

/ du 18 au 22 nov à Saintes, Angoulême, Mont-Panassy, Puffes, le 18 nov à Mont de Marsan /

DU SON POUR L'AUDITION

CONCERT + ATELIER public scolaire

Dispositif d'éducation au sonore pour apprendre de manière ludique l'histoire des musiques, l'acoustique, l'anatomie de l'oreille et pour transmettre les bons comportements à adopter face aux sons pour préserver son audition.

/ 2 représentations /

PROGRAMME DU MOIS DE LA GESTION SONORE NOVEMBRE 2019

OCCITANIE

PEACE&LOBE@ CONCERT PÉDAGOGIQUE

scolaires : collèges/lycée

Patte d'artilleur - La Station Band et EIC Orchestra en alternance

/ 31 représentations /



ATELIER GESTION SONORE

FORMATION musiciens

Aujourd'hui plus que jamais, la puissance et la qualité sonore font partie intégrante des musiques amplifiées.

Cet atelier, moment d'échange et de transmission, propose d'aider les musiciens à atteindre leurs vœux stylistiques tout en préservant leur capital auditif.

/ 3 séances - Narbonne, Fès, Grenoble /

SESSION DE MOULAGE

EQUIPEMENT professionnels du spectacle vivant

Réalisation de protections auditives sur-mesure

/ 8 nov à Saint-Jean-de-Vielles, 27 et 30 nov à Toulouse /

PAYS DE LA LOIRE

Programme en construction

RÉGION SUD

SESSION DE MOULAGE

EQUIPEMENT professionnels du spectacle vivant

Réalisation de protections auditives sur-mesure

/ 7 nov à Marseille /

Pour plus d'informations sur les actions programmées, veuillez contacter le relais AGI-SON du territoire. (coordonnées p 5).

COMMUNIQUÉ DE PRESSE SUR ECHO-LOW

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
le 19 août 2019



C'EST UNE PREMIÈRE EN FRANCE !

À L'OCCASION DE SA 15ÈME ÉDITION, L'ÉCO-FESTIVAL **CABARET VERT** PROPOSE AUX FESTIVALIERS DE RECYCLER LEURS BOUCHONS D'OREILLE EN MOUSSE.

Grâce au dispositif **ECHO-LOW**, imaginé par la société **Earcare développement**, en partenariat avec l'association **AGI-SON** (AGIr pour une bonne gestion SONore), les protections auditives en mousse mises à la disposition du public seront recyclées. Depuis vingt ans, l'association **AGI-SON** œuvre pour sensibiliser les publics aux risques auditifs liés aux musiques amplifiées, en lien avec l'ensemble du secteur du spectacle vivant (+ d'infos sur les dispositifs dans le [OuïeKitFestival](#)).

L'intérêt de la prévention auditive en festivals n'est plus à démontrer. Dans ce type d'événements, le danger pour les oreilles des spectateurs vient en particulier de la durée d'exposition, exceptionnellement longue, à des volumes sonores élevés. Les spectateurs ne s'y trompent pas, puisqu'on observe de plus en plus de passage sur les stands de prévention auditive, organisés grâce aux relais AGI-SON dans les territoires. Protéger son audition c'est essentiel, mais l'utilisation de ces bouchons en mousse, à usage unique, pose un problème de déchets. Afin de réduire leur impact polluant, **Earcare développement** et **AGI-SON** présentent :

EchOLow®



**PROTÉGEZ
ÉCOUTEZ
RECYCLEZ**

Le dispositif est simple :

- Des distributeurs de bouchons en vrac
= pas de sachet plastique !
- Des collecteurs à la sortie du festival
= des bouchons récupérés puis recyclés* !

Durant le festival, l'équipe de prévention du **POLCA** (Pôle musiques actuelles Champagne-Ardenne, relai AGI-SON du territoire) et les bénévoles du **Cabaret Vert** seront présents pour informer les festivaliers de cette opération.

Rendez-vous donc au **CABARET VERT À CHARLEVILLE-MÉZIÈRES (08) DU 22 AU 25 AOÛT** pour tester le dispositif. Angélique DUCHEMIN d'AGI-SON et Priscille ANGOT d'Earcare développement seront présentes pour présenter le projet, dont l'ambition est d'essaimer à l'ensemble des festivals français !

* Les bouchons sont réduits en poudre et réutilisés pour la fabrication de mobilier urbain et de canalisation souterraines.



WWW.AGI-SON.ORG
#OUIELOVEMUSIC

CONTACT PRESSE : Marion GOUGEAT
com@agi-son.org - tél. 06 51 83 37 16

A l'occasion du 10^{ème} Mois de la Gestion Sonore,
l'association AGI-SON (AGI pour une bonne gestion SONore) dévoile les résultats du
BAROMÈTRE 2019 : JEUNES, MUSIQUES ET RISQUES AUDITIFS.



Au cours de l'année scolaire 2018-2019, **AGI-SON et ses relais ont interrogé plus de 8 000 collégiens et lycéens** à travers la France à l'issue des concerts pédagogiques **Peace&Lobe®**. Ce Baromètre permet de **suivre les mutations d'écoute et de pratique de la musique chez les jeunes ainsi que leurs rapports aux risques auditifs.**

Les données récoltées sont inédites et d'une ampleur unique auprès **des 12-18 ans.**

Elles permettent à AGI-SON et plus largement aux acteurs de la prévention, d'identifier les risques émergents et de donner des pistes concrètes d'amélioration des dispositifs d'éducation au sonore. **L'information des jeunes est primordiale pour leur permettre d'apprendre à doser leur exposition au son et que la musique reste un plaisir.**

[TÉLÉCHARGEZ L'ÉTUDE](#)

Aperçu des résultats *(Retrouvez l'intégralité dans le Baromètre à télécharger)*

Musiques et modes de consommation

• **Le Hip-Hop est très largement en tête :**

C'est le style musical préféré des 12-18 ans (75,2%), loin devant la Chanson Pop (46,2%) et l'Electro (28,4%).

• **Parents et enfants ont des goûts musicaux en communs :**

Contrairement aux idées reçues, 80% des jeunes écoutent des musiques que leurs parents écoutent également : Chanson Pop, Musiques du monde, Hip-Hop...

• **Le smartphone est devenu le support d'écoute le plus utilisé** par les jeunes (88,4%).

• **L'essor du streaming se confirme et devient la norme :**

Près de 70% des jeunes écoutent quotidiennement de la musique en streaming.

• **La vidéo est au cœur des pratiques d'écoute :**

YouTube (94%) est le site le plus fréquenté par les 12-18 ans.

• **L'accès payant à des sites de streaming augmente progressivement** et s'élève à 29% chez les jeunes en 2019.

• **Le téléchargement payant** quant à lui **stagne** à 20%.

• **Les playlists** des sites de streaming **remportent un vif succès** : 8 jeunes sur 10 les écoutent ; elles ont **un rôle de prescripteur** puisqu'1 jeune sur 2 y a récemment découvert un artiste.

• **Les jeunes sont sensibles à la qualité sonore :**

1/4 des jeunes déclarent s'y intéresser et près de la moitié des jeunes savent que les qualités sonores des supports smartphone, vinyle et CD sont différentes. Ils sont cependant plus **nombreux à prêter attention à la qualité du matériel** plutôt qu'à la qualité de reproduction de l'œuvre. Or, le processus de compression est déterminant dans la qualité de la musique qu'ils écoutent...

COMMUNIQUÉ DE PRESSE SUR LE BAROMÈTRE DES JEUNES (SUITE)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

NOVEMBRE 2019



P 2/2

Modalités d'écoute et risques auditifs

• Des écouteurs et casques vissés aux oreilles :

87,4% des jeunes utilisent des écouteurs ou un casque pour écouter la musique. 1/3 écoutent 2H ou plus de musique au casque par jour.

• La musique de jour comme de nuit :

54% des jeunes écoutent au moins 2H de musique par jour et 17,4% écoutent jusqu'à 5H et plus ! La musique est omniprésente dans leur vie : 1 sur 2 déclare faire régulièrement ses devoirs en musique. Plus étonnant, ils sont 2/3 à écouter la musique avec une seule oreillette ce qui leur permet, entre autre, de discuter en même temps. La musique les accompagne jusque dans leur sommeil puisque 52,2% des adolescent-es s'endorment en écoutant de la musique.

• Des pratiques à risque :

Si l'on met en regard les résultats du Baromètre avec les préconisations sur l'exposition sonore, on observe que les

habitudes d'écoute sont majoritairement à risque.

En effet, la durée d'écoute au casque recommandée par AGI-SON est autour de 2H par semaine et le temps de repos des oreilles est un facteur indispensable pour leur permettre de se régénérer.

• Des troubles auditifs ressentis :

Plus d'1 jeune sur 3 a déjà eu un trouble auditif et parmi eux, 82,7% déclarent avoir eu un acouphène. L'écoute sur smartphone est la principale source de troubles auditifs identifiée, viennent ensuite les soirées entre amis.

• Des messages de prévention entendus :

68,4% des jeunes déclarent que le concert pédagogique Peace&Lobe® aura une influence sur leur façon d'écouter la musique. Plus d'1 jeune sur 2 a retenu que les lésions auditives sont irréversibles et 32,3% des adolescent-es ayant assisté au Peace&Lobe® se disent prêt-es à écouter la musique moins fort suite au spectacle s'ils ne devaient adopter qu'un seul comportement.

LES PROCHAINS CHANTIERS D'AGI-SON POUR RENFORCER LA PRÉVENTION AUPRÈS DES JEUNES :

- Développer des axes pour une prévention dans les soirées privées
- Rendre obligatoire l'information sur les risques auditifs dans les écoles de musique et conservatoires
- Intensifier la prévention dans les lieux de répétition
- Utiliser les plateformes de streaming comme relais des messages de prévention
- Actualiser les dispositifs de prévention aux mutations d'écoute des jeunes
- Sensibiliser les jeunes aux différences de qualité entre les formats de compression

MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE : 8 599 collégien-nes et lycéen-nes de 12 à 18 ans ont répondu à l'enquête durant l'année scolaire 2018/2019. Le questionnaire comporte 110 questions auxquelles les élèves répondent à l'issue de la représentation Peace&Lobe®. Les questions sont élaborées par le Comité de pilotage d'AGI-SON réunissant des professionnelles de la santé, de l'éducation et de la culture. La récolte et l'analyse des données ont été confiées à SoCo Etudes.



Peace&Lobe® est un programme de concerts pédagogiques labellisé par AGI-SON. L'objectif : apprendre aux collégien-nes et lycéen-nes à doser leur exposition au son dans leur vie quotidienne (écoute au casque, baladeurs, pratiques musicales...) tout en les sensibilisant aux risques auditifs.



AGI-SON défend la création et la qualité sonore dans l'écoute et la pratique des musiques amplifiées. Créée en 2000, l'association oeuvre pour une gestion sonore maîtrisée, conciliant préservation de la santé publique, respect de l'environnement et maintien des conditions d'exercice de la pratique musicale.

AGI-SON fédère plus de 50 organisations nationales et régionales du secteur du spectacle vivant musical : syndicats, organismes de formation, fédérations, festivals... L'association contribue à la réflexion et à la mise en oeuvre de moyens de prévention, d'éducation et de formation dans la gestion des musiques amplifiées. Elle accompagne les professionnels dans la mise en application des réglementations en matière de diffusion musicale. Son champ d'action est national grâce à l'implication de ses 27 relais régionaux.



WWW.AGI-SON.ORG
#OUILOVEMUSIC

CONTACT PRESSE : Marion GOUGEAT
com@agi-son.org - tél. 06 51 83 37 16

Problème d'affichage ? Cliquez ici pour voir le message dans votre navigateur.



Explorer le monde sonore et apprendre à protéger son audition



Au sommaire de la newsletter **EduKson.org** : de nouvelles interviews de porteurs de projets sur des initiatives pédagogiques d'éducation sonore et de prévention des risques auditifs auprès des jeunes. La publication du nouveau **Baromètre 2019 : jeunes, musique et risques auditifs** qui met en lumière les mutations des pratiques d'écoute et les risques pour la santé qui en découlent. N'hésitez pas à nous écrire si vous souhaitez partager un projet, une initiative, cette newsletter sert à mutualiser, échanger, s'inspirer !



A la Une

Le Baromètre 2019 : jeunes, musique et risques auditifs

Au cours de l'année scolaire 2018-2019, AGI-SON et ses relais ont interrogé plus de **5 500 collégiens et lycéens** à travers la France en s'appuyant sur un questionnaire de 110 questions auquel les élèves ont répondu à l'issue des concerts pédagogiques **Peace&Lobe®**. Les données récoltées sont inédites et d'une ampleur unique auprès des **12-18 ans**.

Ce Baromètre permet d'en savoir plus sur leurs goûts musicaux, leurs modes de consommation, leurs habitudes d'écoute et leur perception des risques. L'étude a été réalisée par le cabinet **SoCo Etudes**.



Interview

Dose le Son fait peau neuve : Pour ses 10 ans, le concert pédagogique Peace&Lobe® d'Auvergne-Rhône-Alpes se renouvelle et part en tournée.

Avec 726 concerts à son compte pour 156 600 collégiens et lycéens touchés depuis sa création en 2009, Dose le Son (labellisé **Peace&Lobe®**) est un dispositif de prévention incontournable du territoire qui rencontre un franc succès. Samuel Ferreira, chargé de mission médiation à Grand Bureau nous raconte ce qui change dans la version 2019.

[Lire l'interview](#)

Focus

Sensibiliser les plus jeunes aux risques auditifs : Oûle Chef !



Oûle Chef est un spectacle d'éveil à l'écoute sonore et de sensibilisation aux risques auditifs produit par la Compagnie **V.I.R.U.S** basée en Nouvelle Aquitaine. L'équipe nous présente la genèse et le concept de ce spectacle dédié aux 6-11 ans.

[Lire l'interview](#)



Ressources

Nouveaux outils, nouvelles actions !

EduKson est une plateforme collaborative qui recense nationalement les acteurs de l'éducation au sonore. Son objectif est de faciliter la recherche des initiatives et de mettre en avant les nombreux projets dans ce domaine. Chacun peut y consulter et y déposer les outils et actions en lien avec cette thématique. Des outils/actions sont régulièrement ajoutés.

Faites vivre EduKson à nos côtés !

Vous menez des actions et / ou vous avez construit des outils de prévention des risques auditifs ?

Enregistrez votre profil sur l'espace collaboratif et donnez de la visibilité à vos projets en les présentant aux publics afin qu'ils puissent profiter de vos ressources.

[Soumettre un outil](#)
[Soumettre une action](#)

Une initiative innovante d'éducation au sonore a retenu votre attention ?

Nous serions ravis d'offrir une résonance particulière aux projets d'élèves, de professeurs et d'acteurs de la prévention qui méritent l'attention du plus grand nombre.

[Contactez-nous](#)

[Visiter EduKson.org](#)



Retrouvez notre actualité sur les réseaux sociaux !
#OuleLoveMusic

Partenaires



EduKson est un projet piloté par **AGI-SON** [AGir pour une bonne gestion SONore]

[Transférer la newsletter à un collègue](#)

[S'abonner à la newsletter](#)

CONCERTS PÉDAGOGIQUES DU RÉSEAU AGI-SON : BILAN 2019

Informations générales

RÉGION	STRUCTURE	NOM DU SPECTACLE	TYPE DE STRUCTURE	ANNÉE DE DÉBUT	DURÉE SÉANCE	NBE INTERVENANTS	TEMPS (ETP)
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	Grand Bureau	Dose le son	Réseau régional	2007	1h30	10	Coordinat° : 0.65 Admin : 0.25 Com : 0.05 Artistique : 0.1
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	YOUZ FEMA	Peace&Lobe®	Association pour opérationnel Fédération pour le portage	2004	1h45	4/5	Prod : 0.3 ETP / Coordinat° : 0.3 ETP
BRETAGNE	Mutualité Française	Peace&Lobe®	Fédération de mutuelles	2006	2h	5	0.55
GRAND EST	POLCA	Peace&Lobe®	Réseau territorial	2014	1h30	5	0.3
	L'Autre Canal	Peace&Lobe®	SMAC	2010	1h30	5	Diff et prod : prestataire externe
HAUTS-DE-FRANCE	ARA P&L : Nord-Pas-deCalais P&L : Picardie	Peace&Lobe®	Association de pratique musicale	2007 NC	1h40 1h15	5 4	0,7 sur les deux spectacles
ILE-DE-FRANCE	RIF	Peace&Lobe®	Réseau régional	2001	1h15-30	5	0,9
NORMANDIE	Kalif	Peace&Lobe®	École de musique - Studios de répétition - Festival	2008	2h	4	0,25
	Snark	Peace&Lobe®	Association de production artistique et actions culturelles	2001	1h30	4	0,2
NOUVELLE AQUITAINE	V.I.R.U.S	Yes Ouïe Can	Association de production et diffusion de spectacle	2009	1h + débat 20 min	3	Admin, compta : 0.15 Diff/com/coordinat° : 0.3 Artistique : 0.3
	Hiéro Limoge	Du Son Pour L'Audition	Fédération musiques actuelles	2014	1h40	4	0,2
	La Nef	Sonorama	SMAC	2017	1h30	4	Coord : 0.33 Admin : 0.09 + 0.025 Com : 0.015 Artistique : 0.1
OCCTANIE	Octopus	Peace&Lobe®	Fédération territoriale	2018	1h15 et 1h30	5	0,6
PAYS-DE-LA-LOIRE	Musa'Zik	Peace&Lobe®	Association de production de spectacles et d'actions culturelles	2000	1h30	8	Coordinat° : 0,43 Admin : 0,15 Prod : prestataire ext + temps passé par relais difficile à quantifier

En orange, les spectacles labélisés Peace&Lobe®

CONCERTS PÉDAGOGIQUES DU RÉSEAU AGI-SON : BILAN 2019 (SUITE)

Bilan de l'année 2019

RÉGION	STRUCTURE	NOM DU SPECTACLE	NBE SÉANCES	NBE SPECTATEURS	NBE LIEUX	BUDGET (€)
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	Grand Bureau	Dose le son	43*	14 000	22	196 000
BOURGOGNE-FRANCHECOMTÉ	YOUZ FEMA	Peace&Lobe®	92	15 526	21	129 000
BRETAGNE	Mutualité Française	Peace&Lobe®	21	3 915	7	50 374
GRAND EST	POLCA	Peace&Lobe®	32	6 743	16	44 500
	L'Autre Canal	Peace&Lobe®	47	6 445	24	45 903
HAUTS-DE-FRANCE	ARA P&L :Nord-Pas-deCalais P&L : Picardie	Peace&Lobe®	36	7 200	14	31 500
ILE-DE-FRANCE	RIF	Peace&Lobe®	103	12 711	38	109 425
NORMANDIE	Kalif	Peace&Lobe®	14	1 200	7	32 000
	Snark	Peace&Lobe®	28	4 842	14	37 850
NOUVELLE AQUITAINE	V.I.R.U.S	Yes Ouïe Can	25	3 769	14	36 100
	Hiéro Limoge	Du Son Pour L'Audition	26	3 942	10	25 882
	La Nef	Sonorama	17	1 667	10	
OCCTANIE	Octopus	Peace&Lobe®	65	8 484	34	173 000
PAYS-DE-LA-LOIRE	Musa'Zik	Peace&Lobe®	65	14 116	20	108 016
TOTAL			614	104 560	251	1 019 950

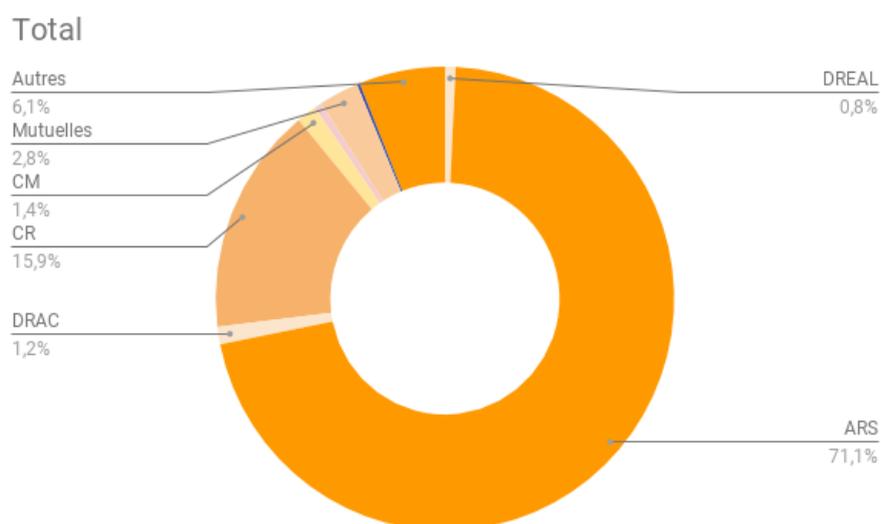
* En 2019, Dose le Son a fait l'objet d'une résidence de création. Cela explique la baisse du nombre de représentations et de spectateurs par rapport à l'année dernière. De plus, les grèves ont causé l'annulation de la venue d'environ 1000 spectateurs.

CONCERTS PÉDAGOGIQUES DU RÉSEAU AGI-SON : BILAN 2019 (SUITE)

Les financements 2019

RÉGION	STRUCTURE	ARS	DRAC	DREAL	CR	CD	CM	MUTUELLES	SACEM
AUVERGNE- RHÔNE-ALPES	Grand Bureau	90 000	0	30 000	40 000	28 000	8 000	0	0
BOURGOGNE- FRANCHE- COMTÉ	YOUZ FEMA	50 000	0	50 000	22 000	0	0	0	0
BRETAGNE	Mutualité Française	10 000	0	0	0	0	0	0	0
GRAND EST	POLCA	12 085	0	0	3 625	1 500	3 000	3 015	600
	L'Autre Canal	58 333	0	0	16 667	0	0	0	0
HAUTS-DE- FRANCE	ARA P&L : Nord-Pas- deCalais P&L : Picardie	230 000	8 000	0	29 370	0	0	0	0
ILE-DE-FRANCE	RIF	80 000	0	0	14 900	13 150	0	0	0
NORMANDIE	Kalif	28 000	0	0	4 000	0	0	0	0
	Snark	30 000	0	0	0	0	0	0	0
NOUVELLE AQUITAINE	V.I.R.U.S	15 000	0	0	0	0	0	0	0
	Hiéro Limoge	17 000	0	0	3 000	0	0	800	0
	La Nef	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc
OCCTANIE	Octopus	109 000	0	0	0	21 200	4 000	15 000	0
PAYS-DE-LA- LOIRE	Musa'Zik	27 000	5 000	0	40 000	11 000	3 900	11 000 (+ 15 000 paires de bouchons)	2 130

Les sources de financements 2019



Aucun mécénat recensé en 2019

APERÇU DE L'INTERFACE AGI-SON CONNECT

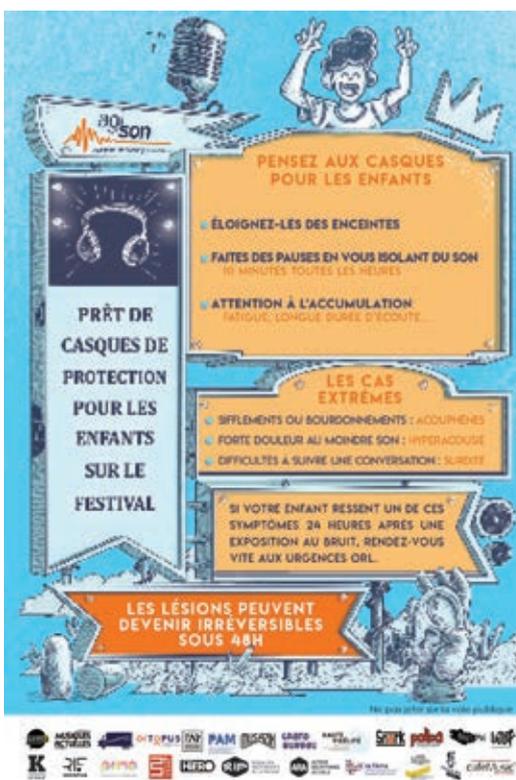
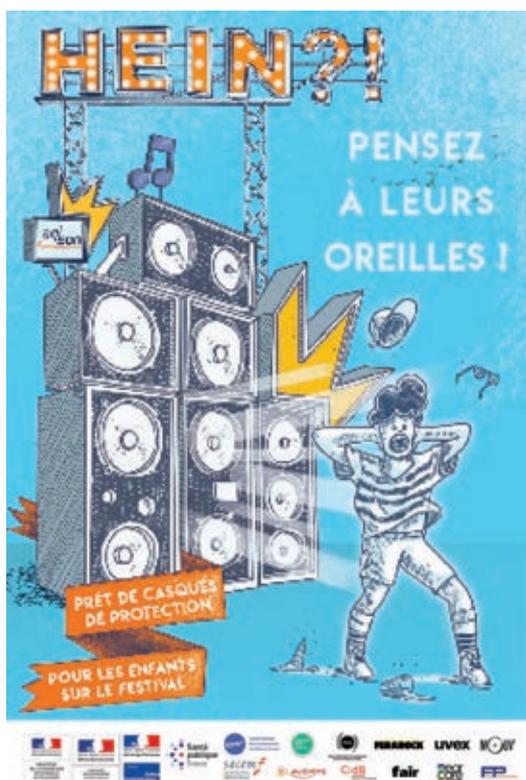
The screenshot displays the AGI-SON Connect web interface. At the top, there is an orange navigation bar with the AGI-SON logo on the left and the user profile of Marion GOUGEAT (AGI-SON), Responsable de communication, on the right. Below the navigation bar, a menu contains links for 'FIL D'ACTUALITÉS', 'ANNUAIRE', 'TÂCHES', 'AGI-SON.ORG', and 'EDUKISON.ORG'. The main content area features a large blue banner with the text 'Espace commun' and a subtitle 'Votre premier espace pour découvrir la plateforme AGI-SON Connect. AGI-SON [AGIr pour une bonn...'. Below the banner, statistics show 17 Publications, 84 Membres, and 0 Abonnés, along with an '+ Inviter' button. A left sidebar titled 'Menu espace' lists options like 'Fil d'actualités', 'Calendrier', 'Fichiers', 'Liste des liens', 'Réunions', and 'Sondages'. The central feed shows a post by Marion GOUGEAT (AGI-SON) dated 27 Janv. 2020, titled 'DECRET SON :'. The post text states: 'Le ministre de la Culture a profité de son discours dans le cadre des BIS pour annoncer une évolution du décret son en étroite concertation avec AGI-SON dont il a salué le travail. Le sujet sera remis sur la table avec les Ministères de la Santé et de la Transition écologique pour une issue souhaitée au cours de ce premier quadrimestre.' Below the post, there are two comments: one from Franck BOYAT (FEDELIMA) dated 4 févr. 2020, and another from Marion GOUGEAT (AGI-SON) mentioning Benoit RAPETTI and a link to a report. On the right, an 'Activité récente' section shows likes from other users. At the bottom right, a 'Membres de cet espace (84)' section displays a grid of member avatars. The footer includes 'Mentions légales', 'Charte de l'utilisateur', and 'Propulsé par HumHub'.

LE OUÏE KIT FESTIVAL : APERÇU DES NOUVEAUTÉS DE L'ÉDITION 2019

UN LIVRET avec des conseils pratiques pour monter un stand, extraits ci-dessous :



UN TRACT pour informer sur le prêt de casque et la protection des enfants :



PROGRAMME DES PERSPECTIVES SONORES #4

soirée du mardi 19 novembre

18h15 PRÉSENTATION DU CLUB AGI-SON

Fait répondre aux attentes et aux questionnements des professionnels du spectacle vivant quant aux différents types de matériel de gestion sonore que l'on trouve sur le marché, l'association AGI-SON lance un club ouvert aux fabricants qui souhaitent être dans une démarche proactive pour développer un matériel répondant au mieux au décret sans amplifiés.

18h30 POT DU CLUB AGI-SON

Ce pot marque le lancement officiel du Club AGI-SON. Il permettra de rencontrer les premiers membres :

AWA-Music
RAMiAudio
AIC-Cesva

Recevez toute l'actualité d'AGI-SON
en vous abonnant à la newsletter :
info@agi-son.org

Twitter /@AGI_SON
Facebook /WAssociationAgiSon
Instagram /@agi_son

#OuiLoveMusic



Merci à l'équipe de la Maison des Pratiques Artistiques et Amateurs - Bréguet pour l'accueil.

AVEC LE SOUTIEN ET LA PARTICIPATION DE



LES PERSPECTIVES SONORES #4

TEMPS-FORT PROFESSIONNEL
DU 10ÈME MOIS DE LA GESTION SONORE

LUNDI 18 ET MARDI 19 NOVEMBRE 2019
À LA MAISON DES PRATIQUES ARTISTIQUES ET AMATEURS - BRÉGUET

EN PARTENARIAT AVEC LES MINISTÈRES
DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE,
DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ, ET DE LA CULTURE.

LUNDI 18 NOVEMBRE

TABLE RONDE : SANTÉ AUDITIVE DES JEUNES : COMMENT LA PRÉVENTION S'ADAPTE À LA MUTATION DES PRATIQUES D'ÉCOUTE ?

On observe ces dernières années de véritables changements dans les modes de consommation et d'écoute de la musique chez les adolescents. En s'appuyant sur les résultats du Baromètre 2019 : Jeunes, musique et risques auditifs, cette table-ronde est l'occasion de faire le point : quels sont les nouveaux comportements à risques ? Comment adapter les dispositifs de prévention et d'éducation au sonore à ces nouvelles pratiques ?

INTERVENANTES



Sandrine COURTIAL
codirectrice de l'ARA (Autour des Rythmes Actuels) Hauts-de-France



Hélène FOURRAGE
directrice de Mus'Ask et productrice du Peace&Lobe® en Pays de la Loire



Angélique DUCHEMIN
directrice d'AGI-SON



Anne-Laure PRUNIER
coordinatrice du pôle prévention du Polca - Grand Est

ANIMATRICE



Carine JEANTON
Conseillère musicale et technique et formatrice

DE 18H30 À 19H30

TABLE RONDE : ÉCOUTE NOMADE ET RISQUES AUDITIFS : QUELLES PRÉVENTIONS POUR L'ESPACE URBAIN DE 2020 ?

Depuis 8 ans, AGI-SON pilote la campagne de prévention Moby'Son, dédiée à l'écoute nomade dans les transports en commun, celle-ci ayant été très plébiscitée par les territoires. AGI-SON lancera en 2020 une version modernisée. En prévision, cette table-ronde rassemble des professionnels issus des différents secteurs impliqués pour qu'ils partagent leur vision du déploiement d'une telle campagne dans l'espace urbain.

INTERVENANTS



Thierry CHARLOIS
chef de projet sur la politique de la nuit à la Ville de Paris



Yves BOZELEC
architecte Voyer de la Ville de Paris



Sébastien LEROY
responsable des relations extérieures et partenariats à la JNA - Journée Nationale de l'Audition



Charlotte FOUSSARD
chargée de prévention et d'actions culturelles à la Fédération Octopus - Occitanie

ANIMATEUR



Yann BIEUZENT
animateur réseau du Pôle de coopération pour les musiques actuelles en Pays de la Loire

19H30 PRÉSENTATION DE L'EXPOSITION ELECTRO SOUND

Par : Johan LANGOÏ, directeur de Science Animation et Charlotte FOUSSARD d'Octopus. ElectroSound propose aux visiteurs de découvrir les secrets des équipes « son » d'une salle de concert. P1 d'infos : lauredavous@scienceanim@gmail.com

19H COCKTAIL DU MOIS DE LA GESTION SONORE

MARDI 19 NOVEMBRE

RENCONTRE - DÉBAT : COMPÉTENCE DE L'INGÉNIEUR SON : FAUT-IL INSTALLER UN "PERMIS" POUR PILOTER UN SYSTÈME DE SONORISATION EN CONCERT ?

Nul ne contredira que l'ingénieur du son est le chef d'un concert réussi ! Il a la triple responsabilité de répondre aux attentes des musiciens, à celles du public tout en respectant les exigences réglementaires. Un équilibre parfois compliqué à obtenir... Face à des systèmes de sonorisation de plus en plus évolués et performants, il a entre les mains un matériel toujours plus puissant et potentiellement dangereux s'il n'est pas maîtrisé. Alors, comment s'adapter et se former à ces changements ? Est-il pertinent de mettre en place un permis de sonoriser ?

INTERVENANTS



Marc de FOUQUIÈRES
directeur technique chez Dushow



Carole ZAVADSKI
déléguée générale de la CPNEF-SV (Commission Paritaire Nationale Emploi Formation du Spectacle Vivant)



Patrick FERRIER
directeur général CPPTS (Centre de Formation Professionnelle aux Techniques du Spectacle) et CFASVA

ANIMATEUR



David OMER
régisseur son et gérant de Next Level SPL

DE 18H30 À 19H30

RENCONTRE - DÉBAT : SONORISATION ET INNOVATION : QUEL SYSTÈME SON DANS LA SALLE DE L'AN 3000 ?

Cette rencontre nous fait voyager dans le temps pour imaginer collectivement à quoi pourrait ressembler la sonorisation des salles du futur. La configuration de la scène en mode « garage » est-elle obsolète ? Quelles sont les innovations en matière de spatialisation du son, de qualité sonore et d'équipement ? Peut-on rêver à une sonorisation en phase avec la transition écologique ? Comment les artistes peuvent-ils se saisir de ce champ des possibles dans leurs créations ?

INTERVENANTS



Julien FEUILLET
ingénieur en Énergie et directeur de PXP Solar Speakers



Martin ANTIPHON
ingénieur du son, producteur chez Music Unit



Stéphane DUFOISSÉ
CEO de Augmented Acoustics



Etienne CORTEEL
directeur éducation et communication scientifique L-Acoustics



David ROUSSEAU
électro-acousticien et ingénieur système



Fabrice JALLET
coordinateur du Pôle Musique et Innovation à L'IRMA (Centre d'Information et de ressources pour les musiques actuelles)

MUSIQUE

UNE BAISSÉ DE VOLUME QUI FAIT DU BRUIT

Par [Eric Delhaye](#) Illustration [Marcus Møller Bitch](#)
— 11 janvier 2019 à 17:24

Un nouveau décret, entré en vigueur le 1er octobre, vient encore réduire le niveau des décibels autorisé dans les salles de concert et les clubs afin de limiter risques et nuisances. Les professionnels du spectacle vivant dénoncent une menace pour l'expression artistique.



Une baisse de volume qui fait du bruit Illustration [Marcus Møller Bitch](#) ↗ f t

Aux dernières Transmusicales de Rennes, la nuit est déjà bien avancée quand le duo Nova Materia débute son concert sur la scène de l'Ubu : du punk-funk, stimulé par des sons simultanément graves (les basses synthétiques) et aigus (les percussions métalliques). Derrière la console de mixage, Pierrick Le Pape surveille le sonomètre qui indique le volume de la musique parvenant aux oreilles du public. Il est d'autant plus attentif qu'un décret, entré en vigueur le 1^{er} octobre, vient de réduire le niveau des décibels autorisés, tout en imposant un contrôle des fréquences basses. Un bridage supplémentaire aberrant, selon ce professionnel aguerri : « Je suis ingénieur du son depuis trente ans, dont vingt-trois saisons à l'Ubu. J'ai 50 ans et la dernière fois que j'ai consulté un ORL, il m'a dit que j'avais des oreilles de jeune fille. Si le but est vraiment de protéger l'audition de la jeunesse, que l'on s'intéresse à leurs écouteurs, pas à leurs concerts. »

«Un texte tronqué»

Le matin même, Rennes est le théâtre d'un colloque sur cette nouvelle réglementation des sons amplifiés. Organisé par le Centre d'information et de documentation sur le bruit (CidB), il réunit principalement des organisateurs de concerts, des techniciens, des médecins et des représentants des ministères, pour discuter de ce décret dont personne ne sait vraiment comment il s'appliquera. Entre les différentes parties, c'est tendu. Au point que Béatrice Macé, la codirectrice des Transmusicales, monte au front, au nom des professionnels « inquiets et investis » : « Tous les acteurs des musiques actuelles sont d'accord sur la légitimité de prévenir les risques et sur le fait de prêter attention aux riverains. Mais à aucun moment le terme "art" n'apparaît dans la législation. Or, l'art inclut le récepteur, le ressenti, l'émotion, la communauté éphémère, le lien social, la sociologie, la psychologie, l'histoire. C'est donc un texte tronqué, qui ne prend pas en compte toutes les composantes de la réflexion. »

Le décret impose principalement de ne dépasser « à aucun moment et en aucun endroit accessible au public » (plein air compris), les 102 dB(A), contre 105 auparavant. Les dB(A) sont les décibels les plus communément contrôlés parce que leur pondération se rapproche de notre perception auditive. Mais il existe aussi les dB(C), qui mesurent les basses fréquences. Limités par le texte à 118 dB(C), ils n'étaient même pas pris en compte précédemment. A ces contraintes s'ajoutent des dispositions connexes, dont la création de « zones de repos auditif » et l'obligation (sauf pour les plus petites salles) d'enregistrer tous les concerts - des moucharbs qui serviront en cas de plainte.

«Le spectacle vivant est sacrifié»

« On observe une exposition préoccupante, notamment chez les jeunes, à des niveaux moyens entre 95 et 110 dB(A), et de plus en plus à des basses fréquences. Or les effets sanitaires sont avérés au-dessus de 80 dB(A) et ils sont suspectés pour les basses fréquences », justifie Laurent Madec, membre au Haut Conseil de la santé publique, en ajoutant que la durée d'exposition au son constitue un facteur aggravant. « Ecouter de la musique fort, oui, mais pas longtemps », recommande Jean-Luc Puel, un chercheur de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) qui a mené une étude sur une trentaine de DJ montpelliérains. En moyenne âgés de 26 ans, ils mixent en club depuis qu'ils ont 20 ans, vingt et une heures par semaine. Or, les trois quarts se plaignent d'acouphènes, en plus de présenter des pertes sur les fréquences aiguës et graves. « On observe des surdités sur les graves qu'on ne voyait pas auparavant, à cause de l'augmentation des basses »



fréquences, annonce Jean-Luc Puel. Beaucoup d'artistes souffrant d'acouphènes viennent nous voir en disant : "Faites quelque chose." Mais on ne peut rien ! On a un capital auditif comme on a un capital soleil.»

Dans les rangs du spectacle vivant, où l'on rappelle qu'un Français ne consomme que deux ou trois concerts par an en moyenne, l'argument santé ne convainc pas. *«On n'est pas là pour dézinguer les oreilles du public»,* rappelle Franck Boyat, président de l'association Agi-Son, qui représente la majorité des professionnels du secteur. Parmi ses adhérents, la colère gronde : *«On a joué le jeu de la concertation pendant deux ans et on ne nous a pas entendus. Le spectacle vivant est sacrifié alors qu'il est le secteur qui a le plus investi dans la prévention. On veut bien baisser le son - c'est ce que l'on fait depuis vingt ans. L'objectif de 102 dB(A) est même raisonnable, on reste sur des niveaux d'énergie suffisants pour faire bouger les gens. Mais la limitation des dB(C) remet en cause les esthétiques les plus chargées en basses : dub, electro, hip-hop... On pousse les salles à l'autocensure.»*

«On va finir par n'organiser que des concerts de guitare sèche», gronde Denis Talledec, directeur du collectif Culture Bar Bars qui regroupe 500 lieux, surtout des cafés-concerts. Selon lui, le décret ne traite pas les salles comme des espaces de culture et de convivialité, mais comme des sources potentielles de nuisances sonores, au même rang qu'un aéroport. D'autant que le texte s'accompagne de dispositions liées aux *«bruits de voisinage»,* complétant la législation déjà conséquente sur le tapage nocturne : *«On vient de monter un arsenal qui, in fine, va tuer les cafés-concerts où s'est écrite l'histoire des musiques actuelles en France. Remettons un peu d'humain et de bon sens.»* Dans les ministères, on promet que la loi s'appliquera en souplesse, pour peu que le contrevenant démontre sa bonne volonté. Pas de quoi rassurer les professionnels qui craignent une répression à la gueule du client, lequel risque une contravention de 5^e classe (entre 1 500 et 3 000 euros) et jusqu'à la confiscation de son matériel.

L'expérience du concert oubliée

Le décret est effectif mais son arrêté d'application est encore en négociation. Personne, par exemple, n'est capable d'expliquer clairement comment les mesures doivent être réalisées, dans des salles de concerts dont les tailles et configurations varient du tout au tout - sans parler des festivals en plein air. *«On ne sait pas manipuler ces indicateurs. Mesurer des basses fréquences, qui forment des creux et des vagues tous les trois mètres dans un lieu, c'est une plaie»,* assure Arnaud Peslin, un ingénieur du son, qui ajoute que, dans un club, une batterie dépasse la limite légale sans même être amplifiée. Faut-il contrôler devant ou derrière ? Quid d'une salle pleine par rapport à une salle vide ? Comment financer les mises en conformité ? Et comment contraindre un artiste étranger qui se déplace avec son matériel, son ingénieur du son et ses propres règles ? Fin novembre, le Conseil d'Etat a rejeté une requête contre le décret, déposée par la chambre syndicale des lieux musicaux festifs et nocturnes (CSLMF). Son secrétaire général, Michel Pilot, enrage : *«Je tombe sur la tête quand je vois que le ministère de la Culture n'est pas à nos côtés. Pourtant, il va bien falloir nous accorder des dérogations et considérer la folie des dégâts artistiques que cela va engendrer.»*

Les artistes eux-mêmes sont-ils les prochains qui monteront au créneau ? Sollicité, le producteur electro Arnaud Rebotini, César 2018 de la meilleure musique originale pour *120 Battements par minute*, confesse son inquiétude : *«La baisse du volume est déjà effective dans les clubs. En Suisse, on entend carrément le public parler ! Ce principe de précaution est ridicule. Un concert, c'est une expérience. Pour la même*

raison que l'on va au cinéma, on veut éprouver le son comme on ne peut pas le faire chez soi. C'est notamment vrai dans la techno ou la house, des musiques avec une forte dimension physique, où la jouissance passe par les basses qui font vibrer les corps.» En novembre, MC50, le groupe de Wayne Kramer célébrant le cinquantenaire du MC5, jouait à l'Elysée Montmartre, à Paris. Avec un son faiblard, selon Philippe Manoeuvre scandalisé. Le journaliste s'en est offusqué aux Grosses Têtes, sur RTL, et porte désormais l'étendard de la révolte : *«J'ai vu au moins un concert par semaine depuis 1973. Dans les années 70, Grand Funk Railroad, Black Sabbath et Motörhead faisaient un concours de celui qui jouait le plus fort. Johnny montait le son autant qu'il voulait. Et je ne suis pas sourd ! Laissez-nous vivre, on va gérer.»* ◀

Eric Delhaye Illustration Marcus Møller Bitsch

NUISANCES SONORES DANS LES CONCERTS : BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN ?

Publié par Louise Alméras | 4 Jan, 2019 | A la une, Actus du spectacle, France, Hebdo, Institutionnel, Musique & Opéra | 4 m.



Le 7 août 2017, l'État adoptait un nouveau décret relatif à la prévention des risques liés aux bruits et aux sons amplifiés. Applicable au plus tard le 1er octobre 2018, délai assez court, les professionnels du spectacle vivant se sont réunis pour remettre en cause des aspects impossibles à appliquer. Certains seraient même susceptibles de mettre la scène KO puisque la majorité des festivals deviendra hors la loi.

Alors, dans quelle mesure le son est-il dangereux ou non ? Et pour qui ? Histoire d'un bras de fer entre les professionnels du son et l'État.

Début décembre, les professionnels du secteur du spectacle vivant se sont mobilisés pour obtenir une révision du décret. Portée par AGI-SON, qui agit pour une bonne gestion sonore, le syndicat Prodiss et la Sacem, une pétition dénonce l'aspect « ni réaliste, ni optimal » du décret. Si la démarche du Conseil d'État part d'une bonne intention, le débat trouve sa légitimité dans les risques de la diffusion artistique, mais aussi dans un problème de liberté.

Entretien avec Angélique Duchemin, directrice d'AGI-SON.

Vous contestez la mise en application réaliste de la plupart des articles du texte. Pourquoi ?

La remise en question de certaines obligations de ce texte repose sur des données techniques et scientifiques (physiques du son), et non d'une posture. AGI-SON a accompagné l'écriture du texte et a signalé, dès l'origine, les aspects qui semblaient problématiques. L'association a même mené des campagnes de mesures sonores (campagne Opér@Son), dès 2014, dans des festivals de plein air et dans les petites salles pour alimenter les discussions et apporter des éléments concrets de discussions. Le décret a paru sans prendre en compte nos alertes. Mais les professionnels ont souhaité continuer à trouver des solutions. C'est pourquoi AGI-SON a lancé un « tour de France » d'information et de concertation, proposé non seulement aux professionnels du secteur du spectacle vivant, mais aussi aux prestataires de services ainsi qu'aux agents en charge des contrôles. Résultat : un avis unanime sur l'inapplicabilité de certaines dispositions.

La pollution sonore est une réalité et ses dégâts parfois irréversibles. Compte tenu du rôle essentiel qu'a l'oreille dans la fonction de l'équilibre, du bien-être et de l'énergie, en plus de l'écoute, reconnaissez-vous cette légitimité de la prévention sonore ?

L'association AGI-SON a été créée il y a près de vingt ans pour œuvrer sur le terrain de la prévention. Il y a une grande conscience de la potentielle dangerosité des niveaux sonores. Chacun possède une audition avec sa propre sensibilité et la notion de « forts niveaux » est très subjective : un marteau-piqueur à 100dB vous semble insupportable, mais écouter votre artiste favori au même niveau vous semble divin. La même dangerosité se cache pourtant sous ces deux « sons ». Si vous travaillez dans un environnement professionnel bruyant (usine, chantier, piscine, école...), que vous utilisez régulièrement un casque pour écouter de la musique, votre capital auditif est déjà très sollicité. Ce cumul associé à un état de fatigue peut fragiliser votre audition et un concert devenir le déclencheur d'un traumatisme. Si le risque existe, il n'est néanmoins pas systématique et les hauts niveaux sonores en concert procurent aussi du plaisir. Mais nous communiquons sur des gestes de prévention à avoir.

Vous mettez en avant la limitation de l'expression artistique de certains genres musicaux à cause de leur utilisation de fréquences basses, limitées par le décret. Est-ce si préjudiciable ?

La liberté artistique et la diversité culturelle sont essentielles et doivent être défendues. De la même manière, la liberté individuelle ne doit pas être malmenée et chacun doit pouvoir, en conscience, prendre ses responsabilités

et choisir ou non de se rendre à un concert. Certaines activités sportives sont reconnues comme potentiellement dangereuses, mais on ne les interdit pas pour autant. Informer, faire de la prévention, former les professionnels sont la base d'une meilleure qualité sonore et d'un respect de la liberté individuelle et de création.

Quelles sont les mises en application demandées par l'État que vous jugez techniquement impossibles à mettre en œuvre, notamment sur le plan de la physique du son ?

En concert, imposer une limitation de niveaux sonores dans les basses fréquences est une nécessité sanitaire. Néanmoins, respecter 118 dB(C) en tous points est extrêmement compliqué, car ce niveau est essentiellement impacté par les basses fréquences qu'il est difficile de maîtriser. Une des solutions serait de pouvoir accrocher les caissons de basses en hauteur, c'est-à-dire faire évoluer ou devoir changer tous les systèmes de sonorisation de tous les lieux. Mais, pour des raisons financières et structurelles liées aux bâtiments, cette solution n'est envisageable que dans une infime minorité de lieux. Par ailleurs, mesurer le niveau sonore maximum sur le public en tous points est très complexe. Pour être exact, il serait nécessaire de faire appel à une grande quantité de points de mesures en simultané. Cela nécessiterait un matériel et une installation très coûteuse. En pratique, il est impossible de placer plusieurs microphones au milieu du public dans une foule dense, sans même parler de la fragilité des matériels de mesure. De plus, les lois de la physique acoustique font que le point le plus fort en dB(C) va varier dans l'espace et dans le temps, en fonction du contenu musical des spectacles, sans qu'aucune prévisibilité ne soit possible.

Le décret demande également de faire une étude d'impact prévisionnelle pour les festivals plein air. De nombreux fabricants de systèmes de diffusion ont fait évoluer leurs logiciels de prédiction sonore afin de pouvoir intégrer les cartographies satellites en relief et en 3D. Cette modélisation reste néanmoins théorique et ne représentera pas forcément la réalité. L'impact acoustique en plein air est difficilement prédictible du fait de variables plus ou moins prévisibles de l'environnement dans lequel elles s'inscrivent. Le vent, par exemple, peut entraîner des écarts de mesure pouvant aller jusqu'à 10 dB. Cela rend compliqué le respect des valeurs d'émergences imposées par la réglementation et pourrait entraîner l'annulation des événements. Pour les festivals en milieu urbain, les émergences exigées sont, techniquement, impossibles à respecter : la majorité des festivals deviendront hors la loi.

En baissant le niveau sonore des concerts ou festivals, dans quelle mesure la qualité de la représentation artistique diminuera-t-elle ?

D'après nos mesures sonores, il semble que le 102 dB(A) ne soit pas une problématique. Mais assorti au 118 dB(C) en tout endroit accessible au public, cela le devient. En effet, la logique devient donc de respecter ce niveau de 118 dB(C) à la sortie des caissons de basses (en front de scène) ; ce qui signifie qu'au fond de la salle, au niveau de la régie, il n'y a plus du tout de niveau en basse fréquence puisque la masse de l'audience (les corps du public) « absorbe » ces fréquences. On se retrouve alors avec une « balance tonale » insupportable, et donc une qualité sonore plus que médiocre. Que ce soit pour le public ou les artistes, il n'y a plus aucun intérêt, ni respect.

Les professionnels du secteur attendent-ils une révision complète du décret ou bien un compromis avec l'État dont, par exemple, un accompagnement financier afin de soutenir la transition et la perte de profit dans le secteur musical ?

Au regard des différentes problématiques soulevées, AGI-SON et son comité scientifique ont émis des solutions que nous souhaitons voir intégrées à l'arrêté d'application. Or, le décret étant très verrouillé, il n'est pas possible d'inscrire ces propositions. C'est pourquoi nous demandons une révision des obligations qui ne seront pas tenables, ainsi qu'un laps de temps suffisant pour que les professionnels se mettent aux normes. Un accompagnement financier sera indispensable car, entre la mise à jour de l'étude d'impact des nuisances sonores, l'achat d'un afficheur et d'un enregistreur, la modification du système de sonorisation, les potentiels travaux d'insonorisation, la formation des personnels, l'achat de protections auditives... Il s'agit d'investissements lourds et proportionnels à chaque lieu.

Propos recueillis par Louise ALMÉRAS



Hiver 2018 :

L'inapplicable décret son : AGI-SON et ses membres demandent une modification

L'association AGI-SON, consultée lors de l'écriture du décret, **avait souligné les points qui ne pouvaient pas être compatibles**, techniquement, avec la physique du son ou les esthétiques et pratiques artistiques. Son discours était appuyé par des études de mesures sonores dans des festivals de plein air et en salle (campagne Opér@'Son).

Restant dans une **logique constructive**, à la parution du décret 2017-1244 du 7 août 2017, l'association a entamé un «**tour de France**» pour, d'une part, informer les professionnels sur cette nouvelle réglementation et, d'autre part, échanger avec eux via 4 groupes de travail. L'objectif était de mettre en exergue les aspects positifs du décret, mais surtout les points qui semblaient difficiles, voire impossibles, à appliquer afin de **réfléchir ensemble aux potentielles solutions**. Parallèlement à ces rencontres, AGI-SON a travaillé avec des experts pour développer ou affiner les solutions envisagées.

Si la grande majorité des **professionnels** ont, dans un premier temps, **accueilli favorablement** une modification de la réglementation allant dans le sens d'une plus grande **qualité sonore** et, par là même, d'une **préservation de l'audition** des publics et des personnels, un grand nombre des exigences du texte sont, techniquement, intenable. Une **évolution notable des compétences** de l'ensemble des professionnels (bureaux d'études, ingénieurs du son, régisseurs, artistes,...) mais aussi des matériels, est **nécessaire pour l'application des prescriptions**. Or, cela ne peut être envisagé que dans un délai très important et après une réelle concertation.

Ces constats ne permettent pas aux professionnels, réunis au sein d'AGI-SON, d'appliquer sereinement ce texte et ils demandent aux ministères (Santé, Environnement et Culture) que **des modifications soient apportées au décret**, afin de permettre une mise en œuvre pertinente et réaliste de ses exigences.

Printemps 2019 :

Mobily'Son, une campagne de sensibilisation et de prévention à l'écoute nomade

L'écoute nomade est très développée chez toutes les générations avec une prédominance chez les adolescents. Selon l'enquête *Jeunes, musique et risques auditifs* (baromètre 2018), réalisée par SoCo Études pour Agi-Son auprès de 15000 adolescents en France : 79% des adolescents utilisent un casque pour écouter de la musique et 16,6% d'entre eux écoutent plus de 3 heures de musique par jour.

Les smartphones sont particulièrement utilisés dans les transports en commun et les utilisateurs souhaitent généralement couvrir les bruits extérieurs. Ce qui pose plusieurs problèmes : l'utilisateur soumet ses oreilles à de forts volumes sonores qui peuvent avoir des conséquences sur son audition. Le voisinage est régulièrement gêné par les émergences émanant du casque de l'utilisateur.

AGI-SON, s'est emparée de la problématique en créant la campagne Mobily'Son, rendez-vous annuel national de sensibilisation aux risques auditifs liés à l'écoute du baladeur à forts volumes sonores.

Mobily'Son alerte sur les risques pour les oreilles, qui vont de la perte temporaire d'audition, à l'apparition d'acouphènes, jusqu'à des dommages irréversibles causés par une exposition au son mal gérée. Centrée autour du message «**Moins fort, moins souvent mais pour longtemps !**», la campagne délivre des conseils simples et propose de développer des réflexes, pour mieux se protéger et surtout pour que la musique reste toujours un plaisir !

Cette campagne est proposée aux collectivités et régions de transports entre mars à juin 2019 pour la durée de leur choix. L'association fait part des visuels qui pourront être affichés, distribués ou mis sur écran. Les visuels sont libres de droits et chaque acteur peut localement y ajouter son logo et ceux de leurs partenaires locaux, puis décliner les visuels selon les besoins et ainsi s'approprier la campagne. L'impression et la diffusion restent à charge des collectivités et régions de transports.

→ En savoir plus :
mobilyson.org



LES TRIBUNES D'AGI-SON DANS LA SCÈNE

Été 2019 :

Ouï Kit festival, le kit de prévention destiné aux organisateurs de festivals

Parce qu'une gestion sonore maîtrisée passe par un public et des professionnels bien informés, AGI-SON développe des dispositifs de prévention des risques auditifs spécifiques au spectacle vivant.

Depuis le 1^{er} octobre 2018 par décret n°2017-1244, l'information des publics sur le sujet est devenue obligatoire, ainsi que la mise à disposition de protections auditives et la création de zones de repos auditif. Pour permettre aux professionnels d'être en conformité, l'association renouvelle pour la deuxième année son kit à destination des organisateurs de festival et des associations de prévention.

Le kit contient : des supports de prévention physiques et numériques gratuits (affiche, flyers, cartes de prévention, sous-bocks, spots vidéo, bannières), des tarifs avantageux pour des protections auditives adaptées, de bonnes pratiques pour animer un stand de prévention (par exemple : jeux vidéo), des conseils de communication avant et pendant l'événement. Les messages de prévention pour adopter les bons réflexes sont essentiels : faites des pauses toutes les heures en vous isolant du son, éloignez-vous des enceintes. Dès la sensation d'un son agressif, pensez aux bouchons et retirez-les au calme. Équipez-vous selon vos pratiques et besoins : bouchons en mousse, réutilisables ou sur mesure. Parents avec enfants, triplez les précautions : casque, pauses et éloignement des enceintes. Femmes enceintes, évitez l'exposition à des niveaux sonores élevés. Au moindre symptôme auditif persistant au-delà de 24 h, rendez-vous aux urgences ORL. Au-delà de 48 h, ils peuvent être irréversibles. Tout au long de l'été, les festivals sont invités à communiquer sur leurs actions de prévention via les réseaux sociaux avec le hashtag : #OuieLoveMusic Il est possible de télécharger le Ouïe Kit Festival et son dossier de présentation sur www.agi-son.org.

→ Pour plus d'information consultez www.agi-son.org



Hiver 2019 :

Renouvellement des publics de salles de concerts : faut-il coller aux attentes de programmation des jeunes ?

Dans son « Baromètre 2019 : jeunes, musique et risques auditifs » l'association Agi-Son explore les goûts musicaux des jeunes, leurs habitudes d'écoute, l'intérêt qu'ils portent à la qualité sonore et leur réception des messages de prévention.

Avec plus de 8500 répondants, cette enquête nationale et les données récoltées sont d'une ampleur inédite pour la tranche des 12 à 18 ans. Ce foisonnement d'informations permet de mettre en lumière des pistes de réflexion pour l'ensemble du secteur musical, comme l'illustre l'écart entre la place du hip-hop dans les programmations des lieux musicaux et l'engouement qu'il génère auprès des jeunes.

En 2019, les jeunes affirmant que le hip-hop est leur style musical préféré, est toujours en progression. Il se positionne largement en tête à hauteur de 75,2%.

En parcourant le dernier « Baromètre des métiers de la musique » de l'IRMA, on constate que le Hip Hop ne représente aujourd'hui que 25% des genres musicaux programmés dans les salles de musiques actuelles et il l'est encore moins dans les festivals (21%).

Si l'on sait que l'âge moyen du spectateur de concert est de 37 ans et que les jeunes de moins de 18 ans sont loin d'être les premiers publics de concert (seulement 2,8% sont recensés dans l'étude d'Agis-Son en 2019), il n'empêche qu'ils constituent le public de demain ! En effet, dès leur majorité, les jeunes adultes de 18-25 ans sont sur-représentés dans le public des concerts.

Alors, est-ce qu'un virage doit être opéré dès à présent par les programmeurs pour perpétuer le renouvellement des publics des salles de concerts ?

→ Pour plus d'information consultez www.agi-son.org



SUIVRE NOTRE ACTUALITÉ :



WWW.AGI-SON.ORG



@ASSOCIATIONAGISON



@AGI_SON

NOUS CONTACTER :

INFO@AGI-SON.ORG

01 44 23 82 13

